

**RAPPORT 2008**  
Sixième édition  
JOURNÉE MONDIALE  
CONTRE LA PEINE DE MORT

**Asie : il est temps  
d'arrêter les exécutions**



10 OCTOBRE  
**2008**

JOURNÉE MONDIALE  
CONTRE LA  
PEINE DE MORT

[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)

COALITION  
MONDIALE  
CONTRE LA PEINE DE MORT

## LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Composée de 83 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. Sa fondation est la conséquence de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du premier Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. La Coalition mondiale s'attache à atteindre ce but en menant des actions de lobbying auprès des organisations internationales et des États, en organisant des événements de portée internationale et en facilitant la constitution ou le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort.

Conformément à l'engagement de ses fondateurs, la Coalition a également fait du 10 octobre la Journée mondiale contre la peine de mort, dont la première édition a eu lieu en 2003.

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère des Affaires extérieures et de la Coopération espagnol, du Ministère des Affaires étrangères et européennes français et du Ministère des Affaires étrangères néerlandais.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la Coalition mondiale contre la peine de mort et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ces Ministères.

**Coalition mondiale  
contre la peine de mort**  
ECPM,  
197/199 Avenue Pierre Brossolette  
92120 Montrouge – France  
Tél. : + 33 1 57 21 07 53  
contact@worldcoalition.org  
www.worldcoalition.org

© Coalition mondiale contre la peine de mort, 2009  
Imprimé en France,  
CPI Hérissey, Évreux

# JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

## 10 OCTOBRE 2008

### Sixième édition

**COALITION  
MONDIALE**  
— CONTRE LA PEINE DE MORT —  
www.worldcoalition.org

# [ TABLE DES MATIÈRES ]

PRÉFACE.....	7
--------------	---

[ 1 ] UNE JOURNÉE MONDIALE POUR L'ARRÊT DES EXÉCUTIONS EN ASIE.....	11
• Les Journées mondiales contre la peine de mort.....	12
• Pourquoi lutter pour l'abolition ?.....	12
• Peine de mort : les faits et chiffres 2008.....	13
– Pays abolitionnistes et non abolitionnistes.....	13
– Progrès réalisés vers l'abolition mondiale de la peine de mort.....	13
– Condamnations à mort et exécutions.....	13
– Recours à la peine de mort contre des mineurs délinquants.....	15
– Instruments internationaux en faveur de l'abolition.....	15
• La 6 <sup>e</sup> édition de la Journée mondiale : Ouvrons les yeux sur l'Asie.....	16
– La peine de mort en Asie.....	16
– Une tendance vers l'abolition.....	17
– Les six pays cibles.....	19

[ 2 ] LES ACTIONS DE LA COALITION MONDIALE.....	25
• Les appels aux gouvernements indiens, japonais, pakistanais, sud-coréens, taiwanais et vietnamiens.....	26
• Un soutien aux décideurs politiques abolitionnistes en Corée du Sud et à Taïwan.....	28
• Prises de position de personnalités abolitionnistes.....	29
• Les outils d'information et de mobilisation.....	30

[ 3 ] LES INITIATIVES.....	33
• Le monde se mobilise.....	34
• Asie-Pacifique (40 actions dans 9 pays).....	35
• Amériques (19 actions dans 7 pays).....	36
• Monde Arabe (14 actions dans 4 pays).....	38
• Afrique Subsaharienne (36 actions dans 15 pays).....	39
• Europe (178 actions dans 15 pays).....	40

[ 4 ] LA COUVERTURE MÉDIATIQUE.....	43
• Revue de presse région par région.....	44
• Revue de Web : la couverture sur Internet.....	45

[ 5 ] LES SUITES DE LA JOURNÉE MONDIALE.....	47
• L'abolition en marche.....	48
• Poursuivre la mobilisation.....	48
• La Journée mondiale 2009 : enseigner l'abolition.....	49

[ 6 ] ANNEXES.....	51
[ 1 ] Les appels.....	52
[ 2 ] Lettres des personnalités abolitionnistes.....	58
[ 3 ] Liste des initiatives.....	65
[ 4 ] Communiqués de presse.....	85
[ 5 ] Revue de presse.....	92
[ 6 ] Les membres de la Coalition mondiale.....	97

[ PRÉFACE ]

Maiko Tagusari



Maiko Tagusari avec sa fille au Palais Wilson, siège du Haut-commissariat aux droits de l'Homme à Genève (Suisse) en mai 2008.

**« JE PENSE QUE TOUS NOS AMIS EN ASIE ET DANS DES PAYS RÉENTIONNISTES ONT AUSSI REÇU CETTE ÉNERGIE TRANSMISE PAR LES MESSAGES DE LA JOURNÉE MONDIALE. »**

En mai 2002, j'étais la seule représentante de l'Asie présente à Rome pour participer au lancement officiel de la Coalition mondiale contre la peine de mort. À cette époque, j'étais impliquée dans le mouvement national pour l'abolition depuis 10 ans ici au Japon et je représentais au civil et au pénal ceux qui risquaient la peine de mort. Mais l'année précédente, j'avais participé à cet événement fondateur dédié à l'abolition de la peine de mort : le Premier Congrès mondiale contre la peine de mort, qui s'est déroulé à Strasbourg en France. Le Congrès a été un moment historique pour le mouvement national. Il m'a apporté une perspective internationale et de nombreuses opportunités très précieuses de rencontrer des activistes merveilleux du monde entier.

Une des initiatives les plus importantes décidées par la toute jeune Coalition mondiale d'alors était la création de la Journée mondiale contre la peine de mort. La Coalition a fixé le 10 octobre comme Journée mondiale pour que nous puissions donner un message très clair : l'application de la peine de mort doit être abandonnée dans le monde entier et nous devons travailler ensemble, au-delà des frontières nationales, pour atteindre notre but commun de l'abolition universelle. Depuis, la Journée mondiale a progressivement étendu son influence et a sensibilisé toujours davantage le public. En 2007, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont, eux aussi, décidé que le 10 octobre serait une Journée européenne contre la peine de mort. 2007 a aussi été une année marquante car les actions menées pour la Journée mondiale ont grandement contribué au succès de l'adoption de la Résolution pour un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies.

Malgré la victoire écrasante de ceux qui ont soutenu cette résolution, la situation en Asie, où 85 à 95 % des exécutions ont lieu, reste préoccupante. En 2006, des activistes de la Région Asie-Pacifique se sont réunis à Hong Kong et ont instauré un Réseau d'Asie contre la peine de mort (ADPAN - Anti Death Penalty Asia Network) à l'occasion de la 4e Journée mondiale contre la peine de mort avec un important soutien de la Coalition mondiale contre la peine de mort. Considérant que la situation en Asie était critique, la Coalition mondiale a décidé de se concentrer sur l'Asie pour la 6e Journée mondiale et a choisi six pays cibles : la Corée du Sud, l'Inde, le Japon, le Pakistan, Taiwan et le Viêt Nam. Le contexte et les problèmes rencontrés dans ces pays varient beaucoup. La Corée du Sud est désormais proche de l'abolition en droit et Taiwan poursuit son moratoire de fait sur les exécutions pour la troisième année consécutive. Il est cependant regrettable que la situation se soit empirée au Japon ces dernières années. En 2008, le nombre de prisonniers exécutés s'élevait à 15, chiffre le plus élevé depuis 30 ans et le nombre de condamnations est lui aussi en augmentation. C'est vrai que plusieurs de mes collègues ressentent un certain désespoir par rapport à

cette situation, mais la Journée mondiale nous rappelle que nous ne sommes pas seuls et que nous agissons en faveur d'une tendance mondiale pour l'abolition. Ce message clair et simple d'un appel à l'abolition soutenu par des activistes des cinq continents nous a réellement encouragés à poursuivre nos efforts. Je pense que tous nos amis en Asie et dans des pays réentionnistes ont aussi reçu cette énergie transmise par les messages de la Journée mondiale.

Vous avez entre les mains le Rapport de la Journée mondiale 2008 qui éclaire sur les défis relevés en Asie et qui répertorie 289 initiatives menées dans 50 pays par les membres de la Coalition mondiale. Au Japon, des centaines de citoyens ont marché dans le centre ville de Tokyo et d'Osaka. À Taiwan, un festival d'art a été organisé. Des initiatives ont été menées à Hong Kong, en Mongolie et aussi en Inde.

J'insiste sur le fait que nous pouvons accomplir l'abolition universelle malgré les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui grâce à la solidarité de nos amis du monde entier.

**Maiko Tagusari**  
Avocate

Centre for Prisoners' Rights (Japon)  
Membre de la Coalition mondiale depuis 2002.

[ 1 ]  
UNE JOURNÉE MONDIALE  
POUR L'ARRÊT DES  
EXÉCUTIONS EN ASIE



Les abolitionnistes sud-coréens ont envahi le Parlement à l'occasion du dépôt d'une proposition de loi visant à abolir la peine de mort.

## LES JOURNÉES MONDIALES CONTRE LA PEINE DE MORT

En 2003, la Coalition mondiale contre la peine de mort a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. En 2007, elle a été officiellement nommée « Journée européenne contre la peine de mort ».

Au cours des éditions précédentes, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier : en 2003, 63 pays se sont mobilisés et 188 initiatives ont été organisées.

Lors de l'édition 2004, 215 initiatives ont eu lieu dans 24 pays.

La Journée mondiale de 2005 a été célébrée dans 46 pays avec 263 initiatives. Une pétition invitant les chefs d'État africains à abolir la peine de mort a recueilli plus de 42 000 signatures et a été remise à la Présidence de l'Union africaine. L'édition 2006 de cette Journée s'est traduite par plus de 450 initiatives locales partout dans le monde. Des pétitions ont circulé afin de soutenir cinq condamnés à mort, symboles des échecs de la justice : condamnation à mort d'innocents, application discriminatoire, non respect du procès équitable, traitements cruels, inhumains et dégradants, et enfin condamnation à mort d'handicapés mentaux. Ces pétitions ont recueilli plus de 145 000 signatures.

En 2007, à l'occasion de la Journée mondiale, la Coalition mondiale a décidé d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort lors de la 62e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Plus de 411 initiatives ont été recensées dans 60 pays des cinq continents et plus de 160 000 signatures de pétition ont été recueillies.

En 2008, la Coalition mondiale s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions en Asie. Plus de 289 initiatives ont été répertoriées dans 50 pays sur les cinq continents. Il est à noter qu'en Asie, les abolitionnistes se sont particulièrement investis et ont mené des campagnes aussi originales qu'efficaces. Plus de 20 000 appels ont été envoyés aux gouvernements indiens, japonais, pakistanais, sud-coréens, taiwanais et vietnamiens suite aux campagnes de signatures.

## POURQUOI LUTTER POUR L'ABOLITION ?

- **La peine de mort est irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et dans tous les pays, des innocents sont exécutés ;
- **La peine de mort est inutile** : elle n'a pas plus d'effet sur le taux de criminalité que toute autre peine ;
- **La peine de mort est injuste** : elle est discriminatoire et frappe souvent les personnes démunies, les malades mentaux et les personnes discriminées pour leurs orientations sexuelles ou issues de minorités raciales, ethniques ou religieuses ;
- **La peine de mort est inhumaine, cruelle et dégradante** : l'attente dans les couloirs de la mort inflige une souffrance psychologique extrême et l'exécution représente une agression tant physique que psychologique ;

- **La peine de mort est contraire aux normes internationales** : elle porte atteinte aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui dispose que tout individu a droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle va également à l'encontre de la tendance internationale en faveur de l'abolition consacrée par un vote de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire universel sur les exécutions (résolution 62/149 adoptée le 18 décembre 2007 et résolution 63/168 adoptée le 18 décembre 2008).

## PEINE DE MORT : LES FAITS ET CHIFFRES 2008

Les faits et chiffres mentionnés ci-dessous sont tirés des différents rapports d'*Amnesty International* parus en 2007 et 2008 sauf mention spéciale. *Amnesty International* et *Stop Child Executions*, cité ci-après, sont membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

### Pays abolitionnistes et non abolitionnistes

Plus de deux tiers des pays du monde ont supprimé la peine de mort en droit ou en pratique.

- 93 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes ;
- 9 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes sauf les crimes exceptionnels, tels que ceux commis en temps de guerre ;
- 35 pays peuvent être considérés comme abolitionnistes de facto : la peine de mort est toujours prévue par leur législation, mais ils n'ont procédé à aucune exécution depuis au moins dix ans.

Ce sont ainsi 137 pays qui ont aboli la peine capitale *de jure* ou *de facto*.

Mais 60 pays et territoires maintiennent la peine de mort et appliquent ce châtiment et 24 pays ont procédé à des exécutions en 2007.

### Progrès réalisés vers l'abolition mondiale de la peine de mort

Depuis 1990, plus de 54 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes. Certains sont des pays d'Afrique (parmi les exemples récents figurent la Côte-d'Ivoire et le Rwanda) ; d'autres, des Amériques (Mexique, Paraguay, Argentine) ; d'autres encore, d'Asie et du Pacifique (Bhoutan, Philippines, Samoa, Ouzbékistan) ou bien d'Europe (Arménie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Monténégro, Turquie).

### Condamnations à mort et exécutions

Au cours de l'année 2007, au moins 1 252 prisonniers ont été exécutés dans 24 pays et 3 347 personnes condamnées à mort dans 51 pays. Ces chiffres reflètent

uniquement les cas dont *Amnesty International* a eu connaissance et sont en deçà de la réalité. La peine de mort reste en effet un secret d'État dans de nombreux pays.

88 % des exécutions recensées de 2007 ont eu lieu en Arabie saoudite, en Chine, aux États-Unis, en Iran et au Pakistan.

#### En Asie : Chine et Pakistan

*Amnesty International* estime que la Chine a exécuté au moins 470 personnes en 2007, mais ce chiffre est sans doute très inférieur à la réalité. La fondation *Dui Hua*, basée aux États-Unis, estime qu'environ 6 000 personnes ont été exécutées. Les statistiques nationales officielles sur l'application de la peine capitale restent un secret d'État. Il est par conséquent très difficile d'avoir des informations réelles et fiables sur la situation de la peine de mort dans le pays.

Le Pakistan a exécuté au moins 135 condamnés et environ 7 500 personnes attendent dans les couloirs de la mort. Le 21 juin 2008, le premier ministre a proposé au président de commuer toutes les condamnations à mort actuelles en hommage à Benazir Bhutto, ancienne leader du Parti du peuple du Pakistan assassinée en décembre 2007. Cependant, le ministre de la Justice s'est opposé à cette décision qui revenait, selon lui, à violer la loi islamique<sup>1</sup>. Selon la Cour fédérale de Shari'a, les héritiers légaux de la victime d'un meurtre sont les seules personnes autorisées à accorder leur pardon au coupable, limitant ainsi les possibilités de grâce présidentielle. En décembre 2008, la Cour Suprême, saisie par les opposants du projet, n'avait pas encore rendu son verdict.

#### Iran, Arabie saoudite

Selon les informations recensées par *Amnesty International*, l'Iran a exécuté au moins 317 personnes en 2007 (presque deux fois plus qu'en 2006 et quatre fois plus qu'en 2005) et l'Arabie saoudite au moins 143 en 2007 et 102 condamnés auraient été décapités en 2008 selon *Hands Off Cain*.

#### États-Unis

Aux États-Unis, en 2007, 10 États ont procédé à des exécutions, ôtant la vie à 42 personnes (contre 53 en 2006 et 60 en 2005), portant ainsi à 1 099 le nombre total de personnes exécutées depuis le rétablissement de la peine capitale en 1977.

En septembre 2007, un moratoire de fait avait été établi à la suite de la saisine de la Cour Suprême des États-Unis sur la constitutionnalité de la procédure d'exécution par injection létale adoptée par 36 États fédérés. Ce moratoire a pris fin le 16 avril 2008 avec la décision de la Cour Suprême refusant d'annuler ce procédé sur le motif que l'injection létale n'est pas contraire au 8<sup>e</sup> Amendement interdisant les « châtiments cruels et inhabituels ». Entre mai 2008 et décembre 2008, 37 personnes ont été exécutées, dont 18 dans le seul État du Texas selon le *Death Penalty Information Center*<sup>2</sup>.

## Recours à la peine de mort contre des mineurs délinquants

Les traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme interdisent d'appliquer la peine capitale à toute personne âgée de moins de dix-huit ans au moment des faits qui lui sont reprochés.

Cette interdiction est inscrite dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention américaine relative aux droits de l'Homme. Les 104 États qui maintiennent la peine capitale pour un certain nombre d'infractions interdisent expressément l'exécution de mineurs délinquants dans leur législation.

Un petit nombre de pays continuent toutefois d'exécuter des mineurs délinquants. En 2007, 10 mineurs au moment du crime ont été exécutés : 8 en Iran, 1 en Arabie saoudite et 1 au Yémen. L'Iran était en décembre 2008 le seul pays connu au monde ayant exécuté des mineurs délinquants en 2008, au moins 6 selon *Amnesty International*. Fin 2008, au moins 140 mineurs au moment des faits qui leur sont reprochés étaient toujours dans les couloirs de la mort dans ce pays selon l'organisation *Stop Child Executions*.

Le 16 octobre 2008, le ministre adjoint des Affaires judiciaires en Iran avait annoncé que les personnes âgées de moins de dix-huit ans ne seraient plus condamnées à la peine capitale, quelle que soit la nature du crime dont elles sont accusées. Il est revenu sur sa déclaration trois jours plus tard en distinguant le meurtre des autres crimes passibles de la peine capitale en expliquant que la condamnation à mort pour meurtre était du seul ressort de la famille de la victime (*qisas*).

## Instruments internationaux en faveur de l'abolition

L'un des progrès majeurs réalisés ces dernières années réside dans l'adoption de traités internationaux par lesquels les États s'engagent à ne pas avoir recours à la peine capitale.

Ces traités sont actuellement au nombre de quatre :

- **le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques**, visant à abolir la peine de mort, qui a été ratifié par 66 États. Six autres pays ont signé le Protocole, signifiant ainsi leur intention de devenir partie à cet instrument à une date ultérieure ;
- **le Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'Homme**, traitant de l'abolition de la peine de mort, qui a été ratifié par neuf États du continent américain et signé par deux autres ;
- **le Protocole n° 6 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales** (Convention européenne des droits de l'Homme) concernant l'abolition de la peine de mort, qui a été ratifié par 46 États européens et signé par un autre ;
- **le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales**, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, qui a été ratifié par 40 États européens et signé par 5 autres.

En plus de ces traités, de nombreuses résolutions adoptées ces dix dernières années par l'Assemblée générale des Nations unies font référence à la question

de la peine de mort. Parmi les plus récentes, la Résolution 62/149 pour un moratoire sur l'application de la peine de mort adoptée le 18 décembre 2007 demande notamment à tous les États qui maintiennent encore la peine de mort de limiter progressivement l'application de la peine de mort, de réduire le nombre d'infractions qui emportent cette peine et d'instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort.

Cette résolution avait fait l'objet d'une déclaration de dissociation initiée par Singapour. Les opposants à la Résolution 62/149 insistent sur le fait que la peine de mort était un sujet de droit interne et non de droit international des droits de l'Homme. En décembre 2008, une nouvelle résolution a été soumise au vote de l'Assemblée générale des Nations unies pour réaffirmer la résolution de 2007.

Les résolutions de l'Assemblée nationale ne sont pas juridiquement contraignantes mais elles ont une portée symbolique capitale. Elles constituent l'expression légitime de la majorité des États membres des Nations unies et sont dotées d'une force morale. Elles traduisent aussi une tendance mondiale vers l'abolition.

## LA 6<sup>E</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE : OUVRONS LES YEUX SUR L'ASIE

### La peine de mort en Asie

L'Asie compte à elle seule environ 60 % de la population mondiale. 95 % de cette population vit dans un pays où la peine de mort est en vigueur. Si 27 pays ont d'ores et déjà aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique, 14 pays parmi les plus peuplés au monde continuent à pratiquer des exécutions : Afghanistan, Bangladesh, Chine, Corée du Nord, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Singapour, Taiwan, Thaïlande et Viêt Nam.

Selon *Amnesty International*, au moins 664 exécutions et 2 561 condamnations à mort ont été recensées en Asie en 2007. L'organisation reconnaît que ces chiffres sont probablement très inférieurs à la réalité. Dans une récente étude, les chercheurs américains Franklin Zimring and David Johnson estiment que 85 à 95 % des exécutions du monde auraient lieu en Asie<sup>3</sup>.

Malgré la grande diversité des législations, culture et histoire des différents pays asiatiques, on retrouve des tendances communes :

#### Un système opaque

De nombreux pays d'Asie refusent de rendre publiques les informations relatives à l'application de cette peine. Cette absence de transparence accroît par ailleurs les risques de procès inéquitables et empêche tout débat informé dans ces pays.

En Chine, la peine de mort est un secret d'État et aucune donnée sur le nombre de condamnations et d'exécutions n'est disponible. Au Japon, les exécutions ont lieu dans le plus grand secret : les condamnés à mort vivent en total isolement, sont privés de contacts avec les autres détenus et les relations avec le monde extérieur sont limitées à de rares visites de leur famille et avocat sous étroite surveillance. Ils

n'ont pas le droit de regarder la télévision ou de participer à des activités de détente. Ils ne sont prévenus de leur exécution que quelques heures auparavant, sans que leurs familles n'en soient informées. Certains condamnés ont ainsi passé des dizaines d'années en prison en se réveillant chaque matin avec la peur d'une mort imminente.

#### Des procès inéquitables

Trop souvent, les accusés n'ont pas droit à une représentation légale, les procès ont lieu en secret et parfois les délais sont si courts entre la condamnation et l'exécution qu'ils ne permettent pas de faire appel. Au Pakistan, les systèmes parallèles de justice ainsi que les tribunaux antiterroristes privent les accusés de toute défense et contribuent à accroître le nombre de condamnations. Les moyens de recours à la grâce présidentielle restent limités, la parole d'un témoin oculaire suffit à la condamnation à mort en cas de meurtre, et selon la pratique islamique de la *diyat*, les condamnés à mort peuvent « racheter » leur peine auprès des familles de leur victime en payant le « prix du sang ». Seuls les plus riches et influents pakistanais peuvent ainsi échapper à la peine de mort.

#### Une peine applicable à un large éventail de délits, y compris non-violents

Dans un grand nombre de pays, les délits passibles de la peine de mort se comptent par dizaines : environ 160 en Corée du Sud, 68 en Chine, et 27 au Pakistan. Certains de ces délits sont non-violents comme l'évasion fiscale ou le trafic de drogue. Au Viêt Nam, 29 infractions sont passibles de la peine de mort comme la corruption, la contrebande, la contrefaçon, le détournement d'argent et la production ou le trafic de drogues. La majorité des peines capitales recensées ont été prononcées pour de tels délits et en 2007 plus de 80 personnes ont été exécutées pour ce seul délit. À Singapour, le trafic de stupéfiants est automatiquement sanctionné par la peine capitale, même pour quelques dizaines de grammes de drogue.

#### Une tendance vers l'abolition

Depuis plusieurs années, le nombre des condamnations à mort et des exécutions a diminué en Asie. On constate à travers le continent des périodes de moratoire (c'est-à-dire de suspension temporaire des exécutions) plus longues et plus fréquentes. À Taiwan, le nouveau Président Ma Ying-jeou élu en mai 2008 et la nouvelle ministre de la Justice Wang Jing-feng ont déclaré leur opposition personnelle à la peine de mort et se sont engagés à ne signer aucun mandat d'exécution. En Corée du Sud, la dernière exécution remonte à 1997, mais plus de 50 prisonniers sont toujours dans les couloirs de la mort. En Inde, la dernière exécution remonte à 2004 et c'est la seule depuis 10 ans, mais il n'existe pas de moratoire officiel sur les exécutions.

Parallèlement à cette baisse des exécutions, les activistes asiatiques en faveur de l'abolition de la peine de mort sont de plus en plus présents et organisés. Le Réseau asiatique contre la peine de mort (*Anti Death Penalty Asia Network, ADPAN*), lancé lors de la Journée mondiale 2006, compte désormais 37 membres répartis dans 21 pays.

[ Extraits d'« Une brève introduction  
à la vision bouddhiste de la peine de mort »  
par Jin-ker WEN<sup>4</sup>

Le Bouddhisme a eu une très grande influence dans l'histoire de l'Asie. Les doctrines du bouddhisme sont encore très présentes dans les esprits. Selon une recherche menée à Taïwan, les écritures bouddhiques témoignent d'une attitude très claire contre la peine de mort. Historiquement, les enseignements bouddhistes ont eu un réel impact sur les politiques relatives à la peine de mort dans de nombreux pays. Étant donné le contexte actuel visant à abolir la peine de mort qui est promu par les organisations internationales des droits de l'Homme, le bouddhisme peut servir de base traditionnelle de pensée et de foi pour inciter les pays asiatiques où la peine de mort est encore en vigueur à réfléchir sur l'application de cette peine.

#### L'impact du Bouddhisme contre la peine de mort dans l'histoire de l'Asie

Le Bouddhisme est probablement la première religion qui s'est clairement opposée à la peine capitale. Elle promeut l'abolition de la peine de mort et exerce son influence là où le Bouddhisme est présent. Au Japon, la peine de mort a été suspendue de 810 à 1156. Au Tibet, un système judiciaire bouddhiste a été instauré et la peine de mort a été abolie en 1349.

#### Une Doctrine et des pratiques qui s'opposent à la peine capitale

D'après la doctrine bouddhiste, ceux qui recherchent l'absolue liberté de l'esprit doivent s'en tenir à la discipline qui consiste à ne porter atteinte à aucune vie et à adopter une attitude de respect et de protection de la vie d'autrui. Une opposition à la peine capitale s'est donc développée en accord avec ces principes.

L'origine de cette opposition est le concept bouddhiste d'*ahimsa*, qui signifie « pas de meurtre ». L'acte de meurtre a lieu dans trois cas : tout d'abord les cibles du meurtre doivent être vivantes, ensuite, il doit y avoir une réelle intention de prendre la vie de quelqu'un. Enfin, l'acte de tuer a bien eu lieu. Si ces trois conditions sont bien remplies, le meurtre a été commis qu'il soit effectivement exécuté par soi-même, ou bien qu'il ait été ordonné, accepté ou encouragé par soi-même.

Pour le Bouddhisme, les meurtriers, bourreaux et juges qui ont condamné à mort ont tous commis un meurtre, ce qui leur coûtera d'aller en enfer après leur mort.

L'idéal politique du Bouddhisme est d'établir une société sans peine de mort et une société où la bienveillance est cultivée. Depuis le début des temps modernes, le mouvement pour l'abolition de la peine de mort, basé sur des idées occidentales de justice et de droits de l'Homme, justifie notre attente de bienveillance et correspond à nos idéaux bouddhistes.

## Les six pays cibles

Ces changements sont porteurs d'espoir pour une Asie sans peine de mort. Pour la Journée mondiale de 2008, la Coalition mondiale a appelé à soutenir le mouvement abolitionniste en Asie à travers des revendications dans six pays : la Corée du sud, l'Inde, le Japon, le Pakistan, Taïwan et le Viêt Nam.

Trois pays ont été choisis pour leurs récents progrès en matière d'abolition de la peine de mort : l'Inde, la Corée du Sud et Taïwan. La même revendication était associée à ces trois pays : l'introduction d'un moratoire sur les exécutions.

Dans les trois autres pays, le Japon, le Pakistan et le Viêt Nam, l'application de la peine capitale reste préoccupante. Sont particulièrement inquiétants le manque de transparence concernant l'application de la peine de mort au Japon ; l'absence de garantie du droit aux procès équitables au Pakistan et le nombre important de délits pouvant conduire à une condamnation à mort au Viêt Nam.

La Chine n'avait pas été retenue comme pays-cible en dépit du nombre considérable d'exécutions chaque année car elle avait fait l'objet d'une campagne spécifique de janvier à juillet 2008 dans le cadre des Jeux olympiques de Pékin. Cette campagne s'était achevée avec la remise symbolique d'une pétition aux autorités chinoises à l'issue d'une conférence de presse à Hong Kong.

### [ Inde

#### - STATUT - rétentionniste

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : ratifié en 1979.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : l'Inde a voté contre mais n'a pas signé la déclaration de dissociation initiée par Singapour<sup>5</sup>.

#### - HISTORIQUE -

Lors de l'indépendance en 1947, l'Inde a conservé le Code pénal de 1861, qui prévoit la peine de mort pour meurtre.

#### - CHIFFRES -

1950-1980 : entre 3 000 et 4 000 exécutions

1980-1997 : 2 à 3 personnes pendues chaque année

1997-2004 : moratoire de fait sur les exécutions

Août 2004 : 1 exécution pour viol et meurtre

Depuis 2004 : aucune exécution

#### - ÉVOLUTION -

Bien que chaque année, des dizaines de personnes soient toujours condamnées à mort, une seule exécution est à déplorer depuis 1997. Le Ministre de la Justice a par ailleurs déclaré au journal *The Indian Express* qu'il était contre la peine de mort, et qu'elle ne devrait pas figurer dans la législation indienne ; mais il relève de la compétence du Parlement de l'abolir.

Plusieurs propositions de lois visant à abolir la peine de mort ont été proposées par des députés aux deux chambres du Parlement au cours des deux dernières décennies, mais aucune d'entre elle n'a été adoptée.

## [ Corée du Sud

- STATUT - abolitionniste de fait (dernières exécutions en 1997).

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : ratifié en 1990.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : la Corée du Sud s'est abstenue et n'a pas signé la déclaration de dissociation initiée par Singapour.

- HISTORIQUE -

1910-1945 : sous la domination coloniale du Japon la peine capitale est employée à grande échelle pour éradiquer le Mouvement Coréen pour l'Indépendance.

1950 : publication du nouveau Code pénal rétablissant la peine de mort.

1960-1989 : à la suite de la Guerre de Corée, un grand nombre d'exécutions est déploré. Les gouvernements autoritaires des années 1970 et 1980 sont accusés d'avoir utilisé la condamnation à mort comme outil politique.

Depuis 1989, après la révolution démocratique, aucune condamnation à mort n'a été infligée dans des cas de crime politique. La plupart des condamnations à mort l'ont été pour meurtre.

- CHIFFRES -

Décembre 1997 : 23 personnes exécutées (date des dernières exécutions)

2006 : 2 personnes condamnées à mort pour meurtre (date des dernières condamnations à mort dans le pays)

Décembre 2007 : commutation de la peine de mort de 6 détenus en peine de détention à vie par le président, à l'occasion de l'amnistie traditionnelle avant la nouvelle année

Novembre 2008 : 60 personnes sont toujours dans les couloirs de la mort

- ÉVOLUTION -

Depuis le 7 décembre 1999, quatre propositions de loi ont été soumises à l'Assemblée nationale, la dernière en date a été introduite pour la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre 2008. Une cinquième proposition soutenue par le parti démocratique est en cours de préparation.

Les propositions de loi doivent être préalablement approuvées par le Comité législatif et judiciaire, puis par une majorité de l'Assemblée, avant d'avoir force de loi. Jusqu'à présent, toutes ces propositions ont été rejetées par le Comité législatif et judiciaire.

## [ Taïwan

- STATUT - rétentionniste

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : signé en 1967 mais pas ratifié.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : Taïwan n'étant pas membre des Nations unies, le pays n'a pas pu participer au vote.

- HISTORIQUE -

1945 : la République de Chine exerce son pouvoir administratif sur Taïwan.

Mai 1949 : instauration de la loi martiale limitant fortement la plupart des droits garantis par la Constitution. De nombreuses lois criminelles sont adoptées dont de nombreux délits passibles de la peine de mort, certains obligatoirement.

1986 : marche vers la démocratie et levée de la Loi martiale en juillet 1987.

Entre 1987 et 2006, Taïwan a annulé et amendé de nombreuses lois qui prévoyaient obligatoirement ou non la peine de mort.

- CHIFFRES -

1994-2005 : 198 personnes ont été exécutées, mais les exécutions ont progressivement diminué depuis 1998 avec 3 condamnés en 2004 et 2005.

Décembre 2005 : date de la dernière exécution.

2006-2008 : aucune exécution.

2007 : 5 personnes ont été condamnées à mort, rejoignant les 70 à 100 condamnés des couloirs de la mort.

- ÉVOLUTION -

En mai 2000, le candidat du Parti démocratique progressiste, Chen Shui-bian, a été élu président, après 55 ans de règne du Kuo Min Tang. Il a initié une politique de « fondation de l'État sur les droits humains », comprenant « l'abolition progressive de la peine de mort ».

En tant qu'ancien ministre de la Justice, le Président Ma Ying-jeou, qui est arrivé au pouvoir en mars 2008, a refusé de signer trois ordres d'exécution (le « Trio Hsichih ») parce qu'il considérait qu'il y avait eu un vice de procédure lors des précédents jugements.

Bien qu'il n'ait pris aucun engagement ferme de prononcer un moratoire officiel sur les exécutions lors d'une rencontre avec des représentants de la Coalition mondiale contre la peine de mort en juin 2008, il a déclaré que son Ministre de la Justice, Wang Jing-feng, ne signerait aucun ordre d'exécution puisqu'elle s'est personnellement déclarée opposée à la peine capitale.

## [ Japon

### - STATUT - rétentionniste

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : ratifié en 1979.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : le Japon a voté contre et a signé la déclaration de dissociation initiée par Singapour.

### - HISTORIQUE -

810-1156 : le Japon devient le premier pays abolitionniste de fait au monde pendant une période de paix et de développement du bouddhisme.

1156-1800 : sous le règne des Samourais, la peine de mort est redevenue une sanction commune. La plupart des crimes – du plus modeste larcin au meurtre – sont punis de mort.

1989-1993 : moratoire de fait sur les exécutions.

Depuis août 2007, avec le nouveau ministre de la Justice Hatoyama Kunio, le nombre d'exécutions a considérablement augmenté. En 2007, les cours ont confirmé la condamnation à mort de 23 personnes – le chiffre le plus élevé depuis 1962.

### - CHIFFRES -

2005-2006 : moratoire de fait car Seiken Sugiura, ministre de la Justice refusait de signer les décrets d'exécution qui allaient à l'encontre de sa religion bouddhiste.

2006 : 4 personnes ont été exécutées.

2007 : 9 condamnés ont été exécutés.

2008 : 15 personnes ont été exécutées. C'est le plus grand nombre de personnes exécutées en moins d'un an depuis 1975.

Plus de 100 condamnés actuellement dans le couloir de la mort au Japon ont terminé leur processus d'appel et peuvent être exécutés à tout moment, soumis à l'autorisation du ministre de la Justice.

### - ÉVOLUTION -

La reprise accélérée des condamnations et des exécutions est particulièrement inquiétante.

L'application de la peine de mort est entachée du secret tant dans l'information que dans les conditions de détentions des condamnés à mort : ils vivent en total isolement, sont privés de contacts avec les autres détenus et les relations avec le monde extérieur sont limitées à de rares visites de leur famille et avocat sous étroite surveillance. Ils n'ont pas le droit de regarder la télévision ou de participer à des activités de détente. Ils ne sont prévenus de leur exécution que quelques heures auparavant, sans que leurs familles n'en soient informées. Certains condamnés ont ainsi passé des dizaines d'années en prison en se réveillant chaque matin avec la peur d'une mort imminente.

## [ Pakistan

### - STATUT - rétentionniste

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : signé en 2008 mais pas ratifié.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : le Pakistan a voté contre et a signé la déclaration de dissociation initiée par Singapour.

### - HISTORIQUE -

1947 : indépendance, seuls l'homicide et la haute trahison sont passibles de la peine capitale.

1977-1988 : augmentation des condamnations et exécutions sous le régime du Général Ziaul Haq, et le début de l'islamisation du pays.

1990 : L'ordonnance de *Qisas* et *Diyat* accorde le droit de payer « le prix du sang » aux proches de la victime à la place de l'exécution : sous la loi islamique, la punition peut soit prendre la forme de la *qisas* (punition égale ou similaire au crime commis), soit celle de la *diyat* (compensation payable aux héritiers légaux de la victime).

1996 : dernière année du règne de Benazir Bhutto, seules 9 exécutions ont été dénombrées. Son père avait été condamné à mort et exécuté à la suite d'un procès inéquitable sous le régime du Général Ziaul Haq. Depuis, son parti, le Parti du Peuple Pakistanais est contre la peine de mort.

### - CHIFFRES -

1978 : pic des exécutions par année avec 207 exécutions

1989 : aucune exécution n'a eu lieu

2006 : 82 exécutions dont une personne mineure au moment des faits et 446 condamnations

2007 : au moins 135 personnes ont été exécutées, dont une personne mineure au moment des faits et environ 310 personnes auraient été condamnées à mort

### - ÉVOLUTION -

Les cinq dernières années ont vu une augmentation des condamnations à mort, s'expliquant en grande partie par un arrêt de la Cour suprême de 2003, qui a jugé que dans les cas de meurtre, « *il conviendra de prononcer la condamnation à mort comme sentence normale et de ne faire preuve d'indulgence en aucun cas.* »

Beaucoup se sont opposés à la proposition du nouveau Premier Ministre en juin 2008 d'approuver la commutation des 7 000 condamnations à mort en peines de détention à vie au nom de la loi islamique. Selon celle-ci, les héritiers légaux de la victime d'un meurtre sont les seules personnes autorisées à accorder leur pardon au coupable, limitant les possibilités de grâce présidentielle.

Cette pratique de *Qisas* et *Diyat* est discriminatoire, puisque les riches et les puissants auront les moyens d'obtenir le pardon de la famille de la victime, et donc d'obtenir leur libération, tandis que les pauvres et les faibles sont souvent exécutés.

## [ Viêt Nam

### - STATUT - rétentionniste

Pacte international relatif aux droits civils et politiques : ratifié en 1982.

Résolutions 62/149 et 63/168 de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur la peine de mort des 18 décembre 2007 et 2008 : le Viêt Nam s'est abstenu et n'a pas signé la déclaration de dissociation initiée par Singapour.

### - HISTORIQUE -

Décembre 1992 : la peine de mort est introduite pour des délits en lien avec la drogue.

Juillet 1999 : révision du Code criminel et réduction du nombre de chefs d'accusation passibles de la peine de mort de 44 à 29.

### - CHIFFRES -

2006 : 14 exécutions et 36 condamnations à mort dénombrées.

Janvier 2007 – juin 2008 : Trois hommes ont été exécutés pour trafic de drogue.

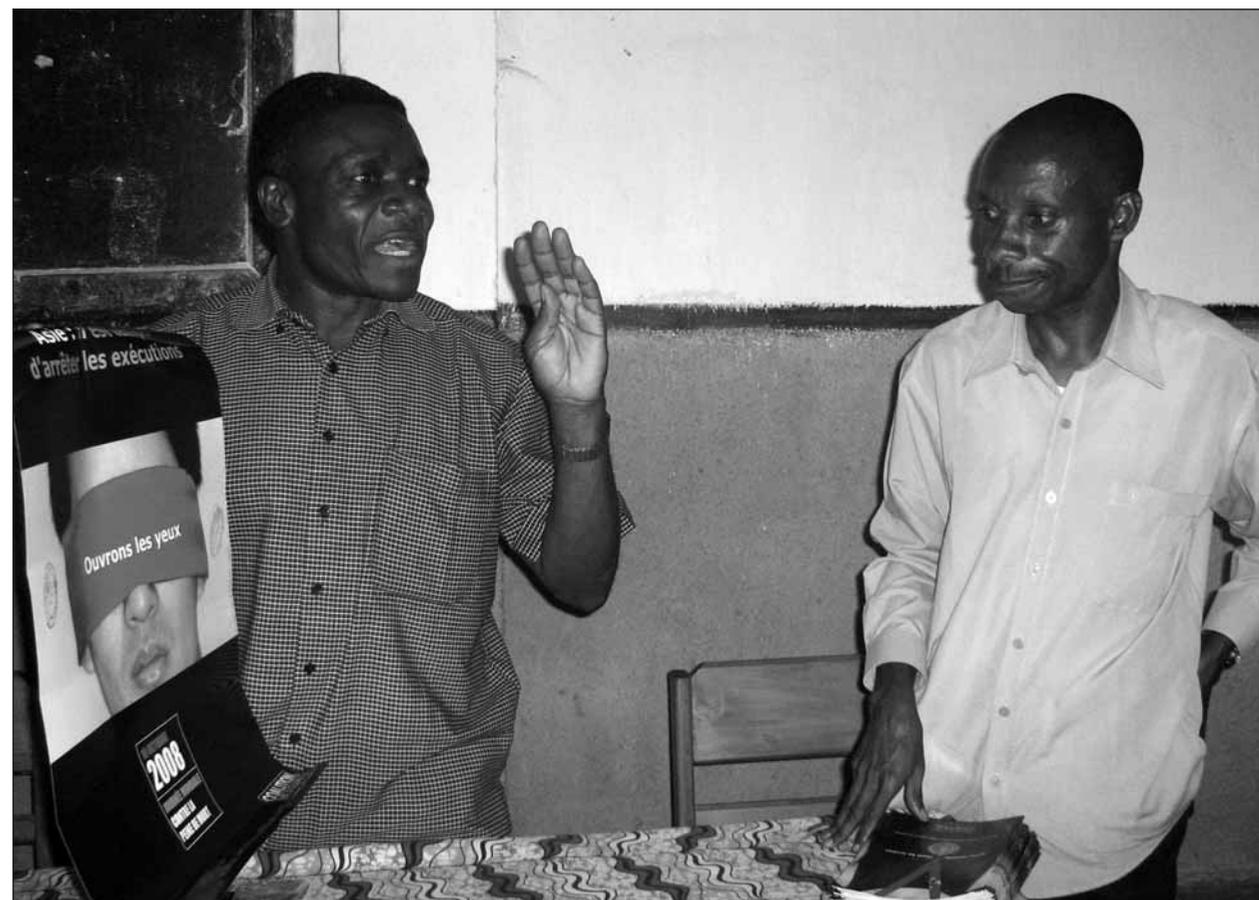
91 personnes, parmi lesquelles 15 femmes, ont été condamnées à mort pour des délits liés au trafic de drogue, 3 pour meurtre, et une femme pour détournement de fonds.

### - EVOLUTION -

Le nombre de condamnations à mort et d'exécutions rattachées à des délits en lien avec la drogue a énormément augmenté au cours de la dernière décennie. La majorité des peines capitales recensées ont été prononcées pour de tels délits. En février 2006, le Ministère de la Sécurité publique a proposé une réduction du nombre de chefs d'accusation passibles de la peine de mort, « conformément à une tendance générale à l'échelle mondiale ». Cette proposition recommandait que les délits économiques ne soient plus passibles de la peine capitale. La réduction pour d'autres crimes serait également à l'étude, ce qui diminuerait le nombre de chefs d'accusation passibles de la peine de mort de 29 à 20. Cependant, le Comité judiciaire de l'Assemblée nationale s'est récemment prononcé contre ce projet.

[ 2 ]

## LES ACTIONS DE LA COALITION MONDIALE



Affiche de la Journée mondiale mise à disposition par la Coalition mondiale présentée ici par Pax Christi Uvira membre de la Coalition en République démocratique du Congo.

[ 24 ]

[ 25 ]

À l'origine de l'événement, la Coalition mondiale contre la peine de mort a eu un rôle fédérateur à jouer dans l'organisation de la Journée mondiale. Ce rôle prend différentes formes : information auprès des membres, mobilisation des acteurs abolitionnistes, sensibilisation des gouvernements, coordination des initiatives et des envois de pétitions. Cependant, il ne faut pas oublier que toutes ces actions seraient sans conséquence sans la mobilisation sur le terrain des militants du monde entier en faveur de l'abolition.

## LES APPELS AUX GOUVERNEMENTS INDIENS, JAPONAIS, PAKISTANAIS, SUD-CORÉENS, TAIWANAIS ET VIETNAMIENS

Les revendications de la Coalition mondiale et de ses membres ont été portées à l'attention des différents gouvernements à travers six appels (voir Annexe 1) repris dans une pétition traduite dans plus de 7 langues :

« *Nous, les signataires,*

- Appelons le **gouvernement japonais** à lever le secret touchant les condamnés à mort et les exécutions. Nous appelons notamment la justice japonaise à commuer la peine et à réviser le procès de Hakamada Iwao, condamné à mort en 1968 et en isolement depuis 28 ans.
- Appelons le **gouvernement pakistanais** à garantir le droit à un procès équitable. Nous appelons notamment le président à commuer la peine de Younis Masih, condamné à mort le 30 mai 2007 pour blasphème, à la suite d'un procès inéquitable.
- Appelons le **gouvernement viet namien** à réduire le nombre de délits pouvant conduire à une condamnation à mort. Nous appelons en particulier à commuer la peine de Tang Thi Ba, ancienne trésorière d'un bureau de poste, condamnée à mort en mai 2008 au Viêt nam pour détournement d'argent.
- Appelons le **gouvernement indien** à déclarer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort, comme il est prévu par la résolution 62/149 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies.
- Appelons le **gouvernement taiwanais** à déclarer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort, comme il est prévu par la résolution 62/149 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies. Nous appelons notamment le président à clore le dossier du « Trio Hsichih ». Liu Bing-lang, Su Chien-ho et Chuang Lin-hsun, ont été condamnés en 1991 pour un meurtre qu'ils auraient avoué sous la torture, et leur procès n'est toujours pas achevé après 17 ans de poursuites judiciaires.
- Appelons le **gouvernement sud-coréen** à déclarer un moratoire officiel sur les exécutions et l'invitons à abolir définitivement la peine capitale. »

Le double format (une pétition et six appels) retenu cette année a permis de laisser une très grande liberté d'action aux organisateurs d'initiatives pour cette Journée mondiale. Certains ont préféré reprendre la pétition pour la faire signer par un plus grand nombre (Espagne), d'autres ont préféré associer les deux et faire signer la pétition tout en faisant campagne sur un seul pays comme Taiwan (ACAT France).

D'autres encore ont organisé des actions plus longues en se mobilisant sur un pays par semaine pendant six semaines comme *Amnesty International* en Norvège. Ce double format a aussi permis une diversification des modes de transmission des revendications de la Coalition mondiale. Dans les pays concernés comme en Inde, les pétitions et appels ont été envoyés directement aux gouvernements ; dans d'autres pays, ils ont été envoyés aux ambassades japonaises ou pakistanaises. Enfin le Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale a procédé à deux envois de six colis de 10 000 signatures chacun les 10 novembre et 10 décembre aux gouvernements concernés. Une lettre rappelant les recommandations de la Coalition mondiale était jointe et enjoignait notamment les différents états à voter en faveur de la Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU pour un moratoire universel sur les exécutions.

### Les signataires de pétitions et d'appels par pays

Pays	Nombre de signatures
Allemagne	26
Australie	73
Autriche	367
Bénin	70
Belgique	590
Bésil	18
Canada	795
Chili	105
Danemark	4 788
Espagne	1 108
États-Unis	11
France	11 091
Ghana	20
Grèce	1
Japon	23
Italie	1 178
Luxembourg	50
Madagascar	38
Nouvelle-Zélande	61
Pays-Bas	36
Porto Rico	228
Royaume uni	193
Suisse	16
Signature en ligne sur le site de la Coalition mondiale <sup>6</sup>	1 008
<b>Total</b>	<b>21 890</b>

En janvier 2009, la Coalition mondiale a reçu une réponse du ministre de la Justice Sud-Coréen. Il reconnaissait avoir reçu les appels et assurait qu'il allait prendre en considération la demande de mettre un terme à la peine de mort dans son pays.

Malheureusement, si ce format permet une plus grande efficacité en termes d'actions et de voie de diffusion, il est beaucoup plus difficile d'établir un recensement exact du nombre de pétitions et d'appels signés et envoyés. Le tableau ci-dessous ne reprend que les signatures dont le Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale a eu connaissance.

## UN SOUTIEN AUX DÉCIDEURS POLITIQUES ABOLITIONNISTES EN CORÉE DU SUD ET À TAIWAN

En tant que représentant du Comité de pilotage de la Coalition mondiale, Speedy Rice, membre actif de *Death Penalty Focus* et de la *National Association of Criminal Defense Lawyers*, s'est rendu en Corée du Sud où il a participé à la cérémonie de dépôt de la proposition de loi pour abolir la peine de mort à l'Assemblée nationale sud coréenne. À cette occasion, il a pu rencontrer les acteurs abolitionnistes institutionnels, professionnels, religieux et associatifs.

La cérémonie a été marquée par la contribution de Hyong O, président de l'Assemblée nationale réputé pour sa neutralité. Le Professeur Ahn Kyong-When, Président de la Commission nationale des droits de l'Homme de Corée est aussi intervenu, de même que Martin Uden, ambassadeur britannique, et un évêque catholique.

Speedy Rice avait ensuite rendez-vous avec le responsable des droits de l'Homme du ministère de la Justice, Chong-Hoon Kim. L'échange a été très fructueux et les deux hommes ont pu évoquer les chances de succès qu'avait la proposition de loi. C'est la quatrième proposition dans ce sens déposée depuis 1999, aucune n'a abouti car le Comité législatif judiciaire s'y est jusqu'à présent opposé.

Le président de ce comité avait d'ailleurs été contacté par la Coalition mondiale pour un rendez-vous avec Speedy Rice sans succès.

Le parti démocratique qui depuis toujours milite pour abolition a lui aussi déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale fin 2008.

Le responsable des droits de l'Homme du ministère de la Justice a par ailleurs évoqué le problème du soutien populaire vis-à-vis de la peine de mort. 65 % de la population sud-coréenne demeurerait favorable à ce châtement. Concernant les résolutions de l'ONU pour un moratoire, le gouvernement avait annoncé qu'il resterait sur sa position de 2007 parce que les déclarations contenues dans les deux résolutions étaient selon lui trop radicales et ne correspondaient pas à l'opinion publique en Corée du Sud. Son représentant s'est en effet abstenu le 18 décembre 2008 lors du vote de la Résolution 63/168 pour un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Cette mission faisait écho à celle organisée à Taïwan, autre pays-cible de la Journée mondiale, en juin 2008. Une délégation de la Coalition mondiale composée de Speedy Rice, Maiko Tagusari, avocate japonaise et membre active de *Centre for Prisoners' Rights* et *Forum 90* et Mark Allison, chercheur sur l'Asie d'*Amnesty International*, avait alors été reçue par le président et la ministre de la Justice taiwanaise.

Ils avaient tous deux apporté leur soutien en faveur de l'abolition tout en précisant qu'il y avait encore trop d'opposition pour une abolition en droit. Ils s'étaient engagés à ne signer aucun ordre d'exécution durant leur mandat.

## PRISES DE POSITION DE PERSONNALITÉS ABOLITIONNISTES

En collaboration avec le secrétariat international d'*Amnesty International*, la Coalition mondiale contre la peine de mort a adressé à onze personnalités abolitionnistes asiatiques des lettres leur demandant de prendre publiquement position en faveur de l'abolition de la peine capitale dans leur pays, à l'occasion de la Journée mondiale 2008.

L'objectif de cette action était de soutenir les voix abolitionnistes asiatiques dans les six pays-cibles. Au Japon, mais surtout en Inde et au Pakistan, ces voix sont trop peu souvent entendues et la Journée mondiale était l'occasion de les faire s'élever. Ciblant principalement les corporations professionnelles de la Justice tels que les juges ou les avocats, les représentants officiels, tels que d'anciens ministres ou des députés, ou encore des membres d'organisations non gouvernementales influentes, les lettres envoyées par la Coalition mondiale ont rencontré un écho. En Inde comme au Pakistan des voix en faveur de l'abolition se sont élevées pour répondre à l'appel de la Coalition mondiale.

Cinq lettres ont ainsi été envoyées en Inde à des barreaux d'avocats et à des députés. L'un d'entre eux, le représentant du Chennai, Ravikumar a répondu à l'appel de la Coalition mondiale en publiant un article dans un hebdomadaire populaire en Inde : le *Junior Vikatan*. Il a aussi publié cet article sur son site Internet ainsi que l'appel au gouvernement indien de la Coalition mondiale.

Au Pakistan, c'est une organisation non gouvernementale, la *Human Rights Commission of Pakistan*, qui a relayé la campagne de la Coalition mondiale. Ses responsables ont notamment fait des déclarations publiques lors de la Journée mondiale. Leurs entrevues ont été reprises dans de nombreux articles au Pakistan. En tout, cinq lettres ont été adressées à des juges de la Cour suprême, à des avocats et à des membres d'ONG.

Un courrier a également été envoyé au Barreau des avocats du Japon, qui a refusé de s'exprimer en faveur de l'abolition mais qui a renouvelé son soutien à la Coalition mondiale en faveur d'un moratoire sur les exécutions au Japon.

Les mêmes lettres ont aussi été adressées à Philip Alston, Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions arbitraires sommaires et extrajudiciaires et à Benita Ferrero Waldner, Commissaire européenne pour les Relations extérieures et pour la politique européenne de voisinage. Ils ont tous deux réagi par une lettre de soutien à la Coalition mondiale. La Commissaire européenne a en outre publié un communiqué de presse le 10 octobre pour encourager la tendance mondiale vers l'abolition de la peine de mort.

*Toutes ces prises de positions figurent en Annexe II.*

## LES OUTILS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

Le concept même de la Journée mondiale, et donc son premier objectif, est de susciter et d'encourager la mobilisation locale dans le plus grand nombre de pays possible, notamment dans les États qui appliquent encore la peine de mort. Pour cela, la Coalition mondiale a mis à la disposition de ses membres, des médias et de toute personne souhaitant participer à la Journée mondiale 2008 des outils d'information et de mobilisation.

### Les appels

Les appels étaient téléchargeables sur le site Internet de la Coalition mondiale sous la forme de lettres à poster.

### La pétition

La pétition était ouverte à signature sur le site Internet de la Coalition mondiale. Les membres et sympathisants ont été conviés à mettre des liens vers la pétition en ligne depuis leur site Web ou blog. Elle était aussi téléchargeable et imprimable depuis le site de la Coalition mondiale pour faciliter les campagnes de signatures menées par les membres lors de la Journée mondiale.

### L'affiche

Imprimée à 3 000 exemplaires en français et autant en anglais, elle était destinée aux organisateurs d'initiatives qui pouvaient la commander gratuitement auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale. Elle était aussi disponible en version imprimable depuis le site et sur demande pour les médias et les individus intéressés.

### La brochure d'information

Elle offrait une information essentielle sur la peine de mort en Asie et les pays ciblés par la Coalition mondiale. Imprimée à 5 000 exemplaires en français et en anglais, la brochure était un outil pratique à l'attention des organisateurs d'initiatives. Ils pouvaient la commander gratuitement auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale. Elle était aussi disponible en ligne au format pdf.

### Tract grand public

Ce document plus court était destiné au grand public. Il invitait chacun à agir et reprenait brièvement les revendications de la Coalition mondiale pour la Journée mondiale 2008. Il était conçu pour être distribué à grande échelle dans la rue et pour être imprimé à moindre coût.

### Le Kit de mobilisation

Réalisé pour guider les organisateurs, il proposait des exemples d'actions, donnait des informations sur la journée mondiale et le thème choisi cette année. Il fournissait aussi les contacts des membres par pays.

### Faits et chiffres sur la peine de mort

Ce document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour l'année 2007 était téléchargeable et consultable en ligne.

### Fiches pays sur les 6 pays-cibles

Ces fiches retraçaient brièvement l'historique de la peine de mort dans chaque pays et faisaient un état des lieux en 2008 (ratification des traités internationaux, dernières exécutions et spécificités du pays).

### Bannière Internet

Il s'agissait d'une animation flash réalisée en français et en anglais, servant à illustrer les sites web des membres et partenaires de la Coalition mondiale. Cette image animée que tout le monde pouvait télécharger depuis le site Internet de la Coalition mondiale pour l'afficher sur son site Web était accompagnée d'un lien vers la page Internet de la Journée mondiale. La seule version anglaise a été téléchargée 2 244 fois en l'espace de trois mois, soit près de quatre fois plus que l'an dernier.

Ces outils de communication ont été régulièrement mis à jour. Ils étaient téléchargeables sur le site Internet de la Coalition mondiale à l'adresse suivante : <http://www.worldCoalition mondiale.org/modules/news/article.php?storyid=150>

[ 3 ]

## LES INITIATIVES



Manifestation au Japon : « l'Asie peut dire non à la peine de mort ».

[ 32 ]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT  
10 OCTOBRE 2008

[ 33 ]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT  
10 OCTOBRE 2008

En tout ce sont **289 initiatives** qui ont été recensées **dans 50 pays** des 5 continents. Les exemples développés ci-dessous ne sont qu'une sélection parmi la liste des événements organisés pour la Journée mondiale dont la Coalition mondiale contre la peine de mort a eu connaissance.

*L'ensemble de cette liste est consultable en Annexe 3.*

## LE MONDE SE MOBILISE

**La mobilisation contre la peine de mort a gagné l'Asie** pour cette nouvelle édition de la Journée mondiale, notamment dans les pays ciblés par la Coalition mondiale pour cette 6<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale.

Une très grande variété d'actions a été menée dans les pays-cibles ; certaines, classiques dans le style mais très ambitieuses dans les revendications, d'autres innovantes et originales.

**D'autres pays répressionnistes se sont aussi mobilisés** même si la plupart des initiatives ont été consacrées aux revendications internes comme aux États-Unis ou en République démocratique du Congo. La Journée mondiale a été l'occasion pour les acteurs abolitionnistes en Afrique ou dans le monde arabe de dresser un bilan de la situation de la peine de mort et de réfléchir à des stratégies d'actions futures comme au Ghana ou au Maroc.

**Les abolitionnistes ont répondu à l'appel** même s'ils ne sont pas directement concernés. Les militants en faveur de l'abolition universelle se sont investis une nouvelle fois. En Europe, où la mobilisation est toujours très forte, la Journée mondiale a été largement suivie tant par les institutions régionales que par les associations de professionnels ou les organisations non gouvernementales.

## ASIE-PACIFIQUE (40 ACTIONS DANS 9 PAYS)

**Anti Death Penalty Asia Network : concours photos pour les jeunes asiatiques**  
Créé à l'occasion de la Journée mondiale 2006, ce réseau asiatique contre la peine de mort a démontré son dynamisme et s'est beaucoup impliqué pour cette nouvelle édition sur l'Asie. Le Réseau jeunesse Asie-Pacifique a par exemple organisé un concours photo sur *Facebook*<sup>7</sup> pour recueillir les meilleures images des jeunes d'Asie et du Pacifique brandissant une pancarte contre la peine de mort !

### **Corée du Sud : introduction d'une proposition de loi pour l'abolition de la peine de mort**

Six organisations coréennes (*National Human Rights Commission Korea, Amnesty International Corée du Sud, Catholic Human Rights Committee, Catholic Bishop's Conference Justice and Peace Committee, National Council of Churches in Korea Justice and Peace Committee, Buddhist Human Rights Committee* et *Won Buddhist Human Rights Committee*) se sont rassemblées pour organiser une cérémonie de grande envergure. Cet événement a eu lieu à l'Assemblée nationale pour célébrer la proposition de loi pour l'abolition de la peine de mort en Corée du Sud présentée à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Journée mondiale. Les intervenants comprenaient le député présentant la proposition de loi, l'ambassadeur britannique, des membres d'ONG et de groupes religieux. La cérémonie s'est achevée par une représentation théâtrale en musique sur la peine de mort.

### **Inde : Défilé de condamnés**

En Inde un groupe de cinq personnes portant un t-shirt noir avec l'inscription « sauvez-moi » et un nœud coulant autour du cou a défilé dans les rues de New Delhi. La procession suivant les cinq « condamnés » s'est rendue au Parlement avant de remettre au Premier ministre, au président et au ministre de l'Intérieur une note appelant à établir un moratoire sur les exécutions.

### **Hong Kong : Des origamis pour la vie**

Des ateliers d'origami se sont installés à Hong Kong pour convier les passants à réaliser des grues en papier avec les appels pour l'abolition de la peine de mort. L'opération appelée « Un message de vie – Grues contre la peine de mort » invitait les hongkongais à fabriquer des grues de papier en origami et à les envoyer au consulat du Japon pour inviter le pays à établir un moratoire. Les grues sont des animaux symboliques en Asie. Ils représentent la longévité.

### **Japon**

« Faites résonner les voix de l'abolition : du couloir de la mort à vous »  
Organisé par *Forum 90* et *Amnesty International* Japon, un congrès a permis de donner la parole aux condamnés à mort. Des poèmes, dessins et autres travaux étaient exposés et un film mettant en scène un gardien de prison chargé de s'occuper d'un condamné à mort, puis de l'exécuter a aussi été projeté.

## AMÉRIQUES (19 ACTIONS DANS 7 PAYS)

**Canada : « 38 ans derrière les barreaux, témoignage d'aumôniers de prisons ».**  
Témoignage d'un ancien condamné à perpétuité pour meurtre, maintenant engagé dans le soutien des détenus qui écoperent de longues peines à travers l'organisme Option-Vie.

### [ LE COULOIR

Lorsque ce matin-là, je courrais étourdie  
J'espérais m'éloigner de la réalité d'ici  
De ce globe où j'étais un témoin malgré moi  
D'exécutions, de peines de mort ; tant d'ondes de froid...

Je l'ai vue, lapidée, son corps à jamais meurtri,  
J'ai rêvé l'autre, électrocuté, à la peau si noircie  
Mon cauchemar m'a menée à une pendaison  
Devant le décapité, je n'ai pu que demander pardon.

Appose ta signature au centre du couloir  
Pour que l'autre, passant, y perçoive l'esquisse  
Sur sa main dénudée qui, en longeant le mouroir,  
Vit à désespérer l'envers de la justice.

Appose ta signature au centre du couloir  
En lettres d'apparat, sur ce mur tellement noir,  
Pour que l'autre, passant, enchaîné jusqu'au cœur  
Ressemble bien tout bas ce geste de valeur

J'ai vu l'ombre d'un être, au bout de ce passage  
Et en lui, la violence tenait lieu de langage  
Il la portait, secrète, près de l'iniquité  
J'ai eu la certitude qu'il fallait inviter

Les citoyens du monde à se mobiliser...  
Pour faire changer la terre, il faut savoir rêver  
Comment, dans un miroir, pourrais-je me regarder  
Si je laisse mon frère se faire exécuter

Appose ta signature, je sais bien ton combat  
Il est parfois si dur, souviens-toi de ceux-là  
Qui ne font plus jamais partie de la mêlée  
Marchant au quotidien pour vivre la liberté

Appose ta signature et puis fais une prière  
À l'intérieur de toi, Dieu veillera sur ton frère  
Nomme-le, nomme-les pour crier tous leurs messages  
Pour que l'humanité, enfin, fasse preuve de courage

Qu'ils ne soient oubliés, ces êtres-témoignages  
Par leurs chaînes et leurs morts, ils nous auront poussés  
À ce si beau combat pour une liberté  
À ce rêve si doux, sans déshumanité...

La sixième édition de la Journée mondiale  
Dénonce l'application de la peine capitale  
Arrête ! Ne bouge pas, prends bien le temps de prier  
Ce n'est qu'ainsi, je crois, que l'on réussira à gagner.

Appose ta signature au centre du couloir  
En lettres d'apparat, sur ce mur tellement noir,  
Pour que l'autre, passant, enchaîné jusqu'au cœur  
Ressemble bien tout bas ce geste de valeur

Rita Amabili-Rivet  
(auteure, animatrice et conférencière canadienne, membre de l'ACAT Canada)

### États-Unis : Réunion nationale sur le handicap mental et la peine de mort

À l'appel de *Murder Victims' Families for Human Rights* et de la *National Alliance on Mental Illness* une vingtaine de familles de victimes et de familles de condamnés exécutés aux États-Unis, ont partagé leurs expériences à l'université *the Incarnate Word*, San Antonio.

### Mexique : Exposition « Exécutions et démocratie »

La *Dragon Dance Theatre* et le Musée historique de la Sierra Gorda ont organisé une exposition au Musée historique de la Sierra Gorda. Elle présente 20 œuvres de Sam Kerson qui illustrent les injustices, les contradictions, le racisme et le sexisme caractéristiques du système « d'injustice » mexicain. Les arguments contre la peine de mort sont associés à ces images et elles appellent clairement à l'abolition.

### Porto Rico : Conférence : « la Peine de mort : pas au nom de nos enfants »

La Coalition portoricaine contre la peine de mort et l'Institut pour la recherche et la promotion des droits de l'Homme ont co-organisé cette conférence à l'*University of Sacred Heart* de Porto Rico. Elle a permis de donner la parole à des victimes de crimes qui ont pu défendre leur opposition à la peine de mort.

## MONDE ARABE (14 ACTIONS DANS 4 PAYS)

### **La Coalition arabe contre la peine de mort (Arab Coalition Against the Death Penalty, ACADP) : communiqué de presse –**

#### **« Non à la violation du droit à la vie, Non à la peine de mort »**

Dans un communiqué de presse éloquent, la Coalition arabe a appelé les pays arabes à supprimer la peine de mort dans leurs codes juridiques ; à élaborer une nouvelle Charte qui établit la relation entre États et citoyens ; à suivre l'exemple du système judiciaire libanais où la Cour de Cassation a décidé d'abroger la peine de mort pour y substituer d'autres peines et de révoquer toutes les peines de mort prononcées par les cours de justice.

### **Amman Center for Human Rights Studies (ACHRS) : lancement d'un site Internet sur la peine de mort 2008**

À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, le Amman Center for Human Rights Studies a lancé un observatoire sur la peine de mort avec sa version électronique consultable à l'adresse suivante : <http://dp.achrs.org>. Le site est uniquement disponible en arabe.

### **Liban : annonce du Ministère de la justice libanaise**

À l'occasion du 10 octobre 2008, le ministre de la Justice Ibrahim Najjar a émis le souhait de déposer un projet de loi visant à abolir la peine de mort et la remplacer par l'emprisonnement à vie ou les travaux forcés. Cette annonce a bénéficié d'une large couverture médiatique et d'un important soutien des diplomates européens. Le projet a été déposé en novembre 2008 à l'Assemblée nationale.

### **Maroc : séminaire de réflexion sur la peine de mort**

Le Conseil consultatif des droits de l'Homme et Ensemble contre la peine de mort ont collaboré pour organiser ce séminaire. Il avait pour objectif de lancer un débat scientifique sur la question de la peine de mort suivant une approche variée (juridique, religieuse, sociologique, et des droits de l'Homme) et d'élaborer un argumentaire en faveur de l'abolition de la peine de mort avec les acteurs concernés de la société marocaine (société civile, oulémas, partis politiques, parlementaires, universitaires et intellectuels). Ouvert à tous, abolitionnistes comme rétentionnistes, le séminaire a bénéficié d'un taux de participation particulièrement élevé et les débats étaient passionnés.

### **Tunisie : des lettres pour une résolution**

Les associations regroupées dans la Coalition nationale tunisienne ont envoyé une lettre au président de la République, au président du parlement tunisien et au ministre de la Justice et des droits de l'Homme à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire. L'objectif de cette action était d'amener la Tunisie à voter en faveur de la résolution de 2008 appelant à un moratoire mondial sur les exécutions et à abolir immédiatement la peine de mort. Le représentant de la Tunisie n'avait pas pris part au vote en 2007 et il était à nouveau absent lors du vote de la Résolution 63/168 pour un moratoire sur l'application de la peine de mort le 18 décembre 2008. La position de la Tunisie reste donc incertaine.

## AFRIQUE SUBSAHARIENNE (36 ACTIONS DANS 15 PAYS)

### **Ghana : petit-déjeuner fructueux**

*Amnesty International* Ghana a organisé un petit-déjeuner pour réunir les défenseurs des droits de l'Homme du Ghana. Les intervenants ont pu discuter de la stratégie à développer en matière de peine de mort dans ce pays autour d'un café. Cet échange fructueux a permis de délimiter les campagnes à mener concernant l'abolition de la peine capitale au Ghana.

### **Ouganda : lancement du livre**

#### **« Vers l'abolition de la peine de mort en Ouganda »**

L'ouvrage a été réalisé par la Coalition de la société civile pour l'abolition de la peine de mort en Ouganda. *Towards Abolition of the Death Penalty in Uganda* a été lancé le 10 octobre à travers la publication d'une tribune sur la peine de mort dans le journal *New Vision*. La *Foundation for Human Rights Initiative* a aussi animé une émission de 30 minutes au sujet de la peine de mort sur la radio *Vision Voice* 94.8 FM.

### **Nigéria : la voix africaine indépendante**

L'organisation nigériane des libertés civiles - *Civil Liberties Organisation* (CLO)- a participé à l'émission KAKAAKI *The African Voice* sur la chaîne de télévision panafricaine par satellite *African Independent Television* (AIT). Cette émission a été retransmise dans toute l'Afrique et a pu être suivie par de nombreux téléspectateurs.

### **République démocratique du Congo : atelier pour étudiants en droit**

L'organisation Culture pour la Paix et la Justice (CPJ) a organisé pour les finalistes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle des différentes universités de la capitale un atelier de réflexion sur la peine de mort en République démocratique du Congo. La majorité des condamnations à mort en République Démocratique du Congo l'ont été par la Cour d'ordre militaire. L'atelier a permis de réfléchir à cette problématique. Il a par exemple permis de pousser l'analyse sur le mémorandum adressé au Procureur général de la République et au ministre de la Justice. Ce mémorandum portait sur la saisine de la Cour suprême de Justice pour statuer sur les décisions rendues par la Cour d'ordre militaire.

### **Togo : lobbying de l'ACAT et d'Amnesty International Togo**

Les représentants de l'ACAT et d'*Amnesty International* ont rencontré la Présidente de la Commission des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale ; le ministre des droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique ; et le Directeur de Cabinet du ministre de la Justice. Des posters et brochures de la Coalition mondiale contre la peine de mort ont été remis aux autorités rencontrées.

## EUROPE (178 ACTIONS DANS 15 PAYS)

### **Conseil de l'Europe et Union européenne : un engagement sans faille**

Le Conseil de l'Europe et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont organisé conjointement une table-ronde réunissant le Sénateur Robert Badinter, ancien ministre français de la Justice et pionnier de la lutte contre la peine de mort, Bianca Jagger, militante internationale et Ambassadrice de bonne volonté du Conseil de l'Europe, Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe et Jan Nordlander, Ambassadeur suédois des droits de l'Homme. Le communiqué de presse envoyé avant l'évènement a largement été repris dans les médias en Europe et ailleurs. La Vice Présidente du Parlement européen, Luisa Morgantini, a organisé la projection du film *15 SECONDS*. Raoul Bova, acteur et producteur du film et Gianluca Petrazzi, le réalisateur, ont présenté à cette occasion leur engagement en faveur du moratoire sur les exécutions. Projeté dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles, ce court métrage défend l'idée d'un moratoire mondial sur la peine de mort par le biais d'interviews de parlementaires, intellectuels philosophes, écrivains, journalistes ou sociologues. Le film avait reçu le soutien du Parlement européen.

### **Autriche : Couper la corde pour réduire le nombre d'exécutions**

Des potences étaient installées dans les rues de Vienne par *Amnesty International* et les passants pouvaient choisir de couper un morceau d'une corde servant à pendre des condamnés à mort. La corde devenait ainsi de plus en plus courte, symbolisant la diminution mondiale des exécutions. Cet évènement a attiré beaucoup de passants et a provoqué d'intéressants débats.

### **Belgique : Un drapeau plus rouge que blanc**

Cette manifestation, regroupant la plupart des organisations des droits de l'Homme de Bruxelles, s'est tenue devant l'ambassade du Japon. Différents intervenants ont pris la parole pour parler de la situation de la peine de mort au Japon et dans le monde. Un tableau vivant sur fond de drapeau japonais représentait les trois derniers condamnés à mort exécutés au Japon quelques jours avant la Journée mondiale. Cet évènement visuel a permis une importante couverture médiatique et la publication d'une photo de l'agence de presse américaine *Associated Press* (AP) reprise par de nombreux journaux et sites Internet pour symboliser la Journée mondiale.

La Belgique a par ailleurs officialisé le 10 octobre comme Journée mondiale. Grâce notamment à la collaboration de la Fédération des Étudiants Libéraux, une proposition visant à la reconnaissance officielle par la Belgique de la date du 10 octobre comme Journée officielle contre la peine de mort a été adoptée le 5 juin dernier au parlement à l'unanimité des partis démocratiques.

### **France :**

#### **Barreau de Paris : un relais auprès des professionnels européens**

Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, Christian Charrière-Bournazel, a publié dans *Le Monde* un appel commun pour M. Troy Davis et tous les autres... Co-

signé par Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice, Vice-présidente de la commission des lois du Sénat, Marie-Laure Denès, Secrétaire générale de Justice et Paix-Europe (un organisme de la Conférence des évêques de France), Hector Diaz-Bastien Lopez, président de l'Union internationale des avocats, Hélène Flautre, Députée du Parlement européen, Présidente de la sous-commission droits de l'Homme du Parlement européen, Geneviève Garrigos, présidente d'*Amnesty International* France et Denys Robiliard, avocat, représentant d'*Amnesty international* à la Coalition mondiale contre la peine de mort, cet article défend la thèse suivante : « *A justice relative, peine relative* » et s'adresse essentiellement aux États-Unis.

Le Barreau a par ailleurs envoyé un appel à plus de 70 Barreaux européens pour les inciter à se mobiliser pour la Journée mondiale. Il a diffusé l'information relative à la campagne dans le bulletin du Barreau et sur son site Internet. Enfin il a distribué les brochures et affiches de la Journée mondiale 2008 au Palais de justice et à la Maison du Barreau de Paris.

### **Reporters Sans Frontières (RSF) :**

#### **l'urgence d'une abolition concerne aussi la presse**

RSF a publié pour la Journée mondiale un communiqué de presse contre la peine de mort. L'association condamnait « *son utilisation contre les journalistes ou les défenseurs de la liberté d'expression* » en Afghanistan, en Iran, en Éthiopie et aux États-Unis. Du fait du réseau de Reporters Sans Frontières et de la disponibilité du communiqué en français, anglais, espagnol et arabe, il a été largement repris dans la presse et plus encore sur Internet à travers le monde.

### **Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) :**

#### **Japon, la loi du silence**

La FIDH a profité de la Journée mondiale pour publier un nouveau rapport sur la peine de mort au Japon. Intitulé « *La peine de mort au Japon : la loi du silence, à contre-courant de la tendance internationale* » ce rapport de mission internationale d'enquête condamne le secret et l'isolement dans lequel sont tenus les condamnés à mort. Cinq ans après un premier rapport de la FIDH au Japon, la situation ne semble pas avoir beaucoup évolué. Un communiqué de presse repris par de nombreux médias a été publié pour le lancement du rapport.

### **Collectif Mumia Abu-Jamal : audioconférence de presse avec Mumia à Lyon**

À l'Hôtel de ville de Lyon s'est tenue une conférence de presse présidée par Heidi Giovacchini, Adjointe au Maire, avec la participation de Danielle Mitterrand, de Livia et Robert Bryan (avocat de Mumia Abu-Jamal et producteurs du film) et Colin Firth (acteur). La cinquantaine de personnalités (avocats du Barreau de Lyon, élus de la région) et de journalistes présents eurent la surprise de pouvoir converser en direct avec Mumia Abu-Jamal, un prisonnier des couloirs de la mort aux États-Unis. Son avocat, Robert Bryan avait organisé une audioconférence de dix minutes avec lui.

Un peu plus tard dans la soirée, le Collectif Mumia a organisé la projection en avant-première de *In Prison my Whole Life* (documentaire contre la peine de mort et dédié à Mumia Abu-Jamal) dans le cadre du festival Hors-Ecran à Lyon. Le film a été suivi d'un long débat contre la peine de mort avec Colin Firth qui a

produit le film et Robert Bryan. Un message de Mumia Abu-Jamal et un message de Danielle Mitterrand ont été lus lors du débat.

#### Norvège : La parole est aux condamnés innocents

De nombreux débats et conférences organisés par la section norvégienne d'Amnesty International ont donné la parole à d'anciens condamnés à mort tel que Kerry Cook, prisonnier dans les couloirs de la mort aux États-Unis pendant plus de 20 ans, innocenté en 1997 ou Iraj Masdaghi, prisonnier dans les couloirs de la mort en Iran pendant 10 ans. Organisés dans les universités, les cafés et à l'Opéra d'Oslo, ces rencontres ont été l'occasion de fournir des arguments imparables contre la peine capitale. En marge de ces débats, une exposition de photographies intitulée « *Voices from death row* » se tenait à l'Opéra. Elle présentait des photos de prisonniers des couloirs de la mort au Texas. Le photographe, John Holbrook, un ancien inspecteur de la police criminelle, était lui aussi présent lors des différents débats.

#### Portugal : Des élèves portugais ont voté à l'ONU pour la Résolution sur un moratoire

La section portugaise d'Amnesty International a organisé une simulation du vote de l'Assemblée générale des Nations unies sur la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort. Plus de 100 étudiants ont participé à cette simulation où des débats animés ont rythmé la session. Chaque école représentait un pays dont elle devait défendre les intérêts en mettant de côté leur opinion personnelle sur la peine de mort. Des volontaires représentaient aussi les ONG, mais comme le veut la procédure, ils ne pouvaient voter. Les discussions en faveur ou contre la résolution ont été très riches et le taux de participation très élevé.

[ 4 ]

## LA COUVERTURE MÉDIATIQUE



La manifestation devant l'ambassade japonaise au Maroc a attiré les médias.

[ 42 ]

[ 43 ]

Toutes ces actions sont allées de pair avec une importante couverture médiatique qui a servi de relai aux revendications de la Coalition mondiale à l'attention d'un plus grand nombre de citoyens du monde.

En tout, 138 articles de journaux et émissions de radio ou de télévision ont été recensés en allemand, anglais, espagnol, français, et italien. À cela s'ajoute le nombre impressionnant d'articles recensés sur des sites Internet de membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort, des sites d'information générale en ligne, des institutions et même des particuliers.

## REVUE DE PRESSE RÉGION PAR RÉGION

Les médias asiatiques ont largement repris le thème de la journée mondiale 2008. Plus de 33 articles en langue anglaise ont été publiés dans des journaux de la région. Il est cependant difficile de recenser ceux qui ont été publiés dans les nombreuses langues asiatiques ou dans d'autres formats médiatiques (radio, télévision, Internet en ourdou, coréen ou vietnamien), mais il y a fort à parier que là aussi l'information a circulé.

Au Pakistan, où les actions ont eu moins d'écho en raison du climat politique, des journaux nationaux ont repris les appels des abolitionnistes. Les déclarations publiques de la *Human Rights Commission of Pakistan* ont été retranscrites dans de très longs articles du *Pakistan Daily Times* et du *Post*. Des articles écrits ont aussi été publiés dans le *Nation* ou le *Kashmir Media Service*.

Sur le continent américain, la couverture médiatique recensée a été surtout menée par des abolitionnistes. Une bonne partie s'était faite avant le 10 octobre pour annoncer la Journée mondiale.

En Afrique et dans le Monde arabe, il existe une forte corrélation entre actions menées et couverture médiatique. Tous les articles recensés parlent des associations qui ont organisées des événements pour la Journée mondiale et en amont. Au Maroc notamment, les actions de la Coalition marocaine ont été largement relayées en français ou en arabe par des médias prestigieux comme *Al Jazeera* ou la *BBC*, ainsi que par une multitude de médias locaux.

C'est en Europe que la couverture a été la plus large du fait d'une cohésion entre les gouvernements, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales. Le cas de l'Italie est exemplaire : que ce soit les journaux nationaux comme *La Stampa*, *Il Corriere*, *La Repubblica* ou *Il Tempo*, mais aussi des journaux de syndicats, un magazine de mode et les médias alternatifs ; tous ont parlé de la Journée mondiale. Certains citent les chiffres d'*Amnesty International*, d'autres ceux de *Hands Off Cain*, certains évoquent les communiqués de l'Union Européenne ou du Parlement italien, d'autres enfin mentionnent le prochain vote de la résolution pour un moratoire aux Nations unies, mais quelques soient les sources, tous ont fait écho au 10 octobre.

Selon les régions du monde, les cultures médiatiques et le climat politique du pays, les publications d'articles sont donc plus ou moins nombreuses. Quelques constantes sont cependant à noter : les agences du monde entier ont couvert

cet événement et les dépêches ont elles-mêmes été utilisées par les médias nationaux ; de longs articles ont été consacrés à l'annonce de la Journée mondiale sur tous les continents en reprenant les faits et chiffres de la Coalition mondiale à travers ses membres.

On constate que deux types de mobilisations sont à retenir pour une bonne pratique de communication :

- Les événements organisés localement bénéficient davantage d'une couverture médiatique régionale voire locale plutôt que nationale ou internationale ;
- Les communiqués de presse repris par les médias nationaux sont souvent liés à la publication d'un rapport comme pour le lancement du rapport sur le Japon de la FIDH. Ils peuvent aussi être repris lorsqu'ils abordent un angle original comme celui de Reporters sans frontières qui évoquait des cas de journalistes condamnés à mort. Les communiqués généralistes ne sont réutilisés qu'associés avec d'autres sources (Conseil de l'Europe, Commission européenne, ministères de Justice, Barreaux d'avocats, organisations religieuses, etc.) C'est par l'union des forces que le message peut passer !

## REVUE DE WEB : LA COUVERTURE SUR INTERNET

Plus d'une centaine de sites Internet différents évoquant la Journée mondiale ont été recensés en allemand, anglais, chinois, espagnol, français et italien (voir Annexe 5). La plupart d'entre eux y ont consacré plusieurs pages, avec des liens vers le site Web de la Coalition mondiale. Ces données confirment la tendance de l'an passé : la Journée mondiale a sa place dans le monde virtuel.

L'Internet est un multi-média qui se caractérise par la diversité des formats (articles, vidéo, son) et par la diversité des supports d'information : sites officiels (Union européenne, gouvernements, parlements), sites d'information en ligne (pages en ligne des principaux organes de presse ou médias alternatifs), site commerciaux d'entreprises, site d'organisations non gouvernementales, blogs ou sites personnels.

Les informations concernant la Journée mondiale 2008 ont été bien évidemment reprises sur les pages Web des membres de la Coalition mondiale et des organisateurs de cette Journée, mais aussi sur de nombreux sites d'information en ligne. La plupart des articles imprimés dans les journaux ont aussi été publiés sur Internet. De nombreux sites officiels comme sur celui du ministère des Affaires étrangères français ou du Parlement européen ont transmis les informations. Enfin de nombreux blogs et sites personnels de militants des droits de l'Homme se sont fait l'écho de la Journée mondiale.

Internet est un outil parfait pour signer des pétitions en ligne, celle de la Coalition mondiale a ainsi recueilli plus de 1000 signatures, ou pour organiser et coordonner des actions mais pour des non avertis, cette vaste toile offre une telle multitude d'informations qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Les internautes choisissent davantage leurs sources d'information que les lecteurs ou auditeurs

des médias traditionnels et loin de s'adresser au grand public comme le font la télévision, la radio ou la presse, les sites parlant de la Journée mondiale s'adressent davantage aux personnes déjà intéressées.

[ 5 ]

## LES SUITES DE LA JOURNÉE MONDIALE



Groupe de jeunes regardant l'affiche de la 6<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort placardé sur un mur au Togo.

[ 46 ]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT  
10 OCTOBRE 2008

[ 47 ]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT  
10 OCTOBRE 2008

## L'ABOLITION EN MARCHÉ

Pendant et après la Journée mondiale, plusieurs gouvernements et parlementaires ont déclaré qu'ils lançaient un processus législatif pour abolir officiellement la peine de mort dans leur pays. En Asie, le 10 octobre, une proposition de loi pour l'abolition a été déposée auprès du Parlement sud-coréen. Une autre proposition a été rédigée par le Parti démocratique en novembre dans le même but. Au Viêt Nam, où une des revendications de la Coalition pour la Journée mondiale était de réduire le nombre de crimes passibles de la peine capitale, le gouvernement vietnamien a présenté en novembre un projet de réforme du Code pénal qui vise notamment à diminuer de 29 à 12 le nombre de délits pouvant conduire à une condamnation à mort. Dans le monde arabe, le ministre de la Justice libanais a déclaré qu'il prévoyait l'abolition de la peine capitale dans son pays ; en Algérie, une proposition de loi a été déposée dans le même sens et une conférence régionale sur la peine capitale a permis de relancer le débat. Au Togo, le Conseil des ministres a décidé d'abolir la peine de mort et au Ghana, le Président sortant a commué toutes les condamnations à mort de son pays avant de quitter sa fonction.

À l'inverse de cette tendance mondiale, la situation semble empirer dans les Caraïbes anglophones : le Parlement jamaïcain a voté en faveur d'une motion visant à maintenir la peine de mort alors qu'aucune exécution n'a eu lieu dans ce pays depuis 1988 et la première exécution en dix ans a eu lieu à St Kitts et Nevis en décembre 2008.

Plus décisives encore sont les ratifications du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte des droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort. En 2008, cinq nouveaux pays l'ont ratifié : le Honduras (avril 2008), l'Argentine et le Chili (septembre 2008), l'Ouzbékistan et le Rwanda (décembre 2008). Ce traité établit qu'« Aucune personne relevant de la juridiction d'un État partie au présent Protocole ne sera exécutée » (Article 1.1) et il interdit toute possibilité de rétablir la peine de mort dans un pays qui y a adhéré. La Coalition lancera en 2009 une campagne de ratification de ce Protocole pour renforcer le mouvement mondial en faveur de l'abolition et s'assurer qu'il est irréversible.

## POUR SUIVRE LA MOBILISATION

La Résolution 63/168 pour un moratoire sur l'application de la peine de mort a été adoptée le 18 décembre 2008 par l'Assemblée générale des Nations unies. Parrainée par un nombre croissant d'États (89), elle réaffirme la résolution 62/149 du 18 décembre 2007 et reconnaît l'existence d'une « tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort ». Un nombre croissant de pays a soutenu la résolution : elle a en effet été soutenue par deux gouvernements de plus qu'en 2007 (106<sup>e</sup>). Huit pays de moins (46) se sont par ailleurs opposés à la résolution et 34 (+5) se sont abstenus de voter.

La résolution 63/168 accueille favorablement le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 62/149 ainsi que les « conclusions et recommandations émises » dans ledit rapport. Il est demandé au Secrétaire général d'établir un

rapport sur cette problématique tous les deux ans, en se basant notamment sur les informations fournies par les États membres à ce sujet.

La prochaine résolution appelant à un moratoire sur les exécutions sera présentée à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2010. La Coalition mondiale espère que d'ici là, le front abolitionniste s'élargira d'avantage. Le 4<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort se tiendra en février 2010 à Genève. Il donnera l'occasion d'évaluer la mise en œuvre de la Résolution 63/168 et de travailler pour l'abolition universelle de la peine de mort.

## LA JOURNÉE MONDIALE 2009 : « ENSEIGNER L'ABOLITION »

La Journée mondiale 2009 portera sur « Enseigner l'abolition ». Elle sera l'occasion de préparer des kits pédagogiques et de mettre en place des partenariats avec les ministères de l'Éducation et les établissements scolaires.

Elle différera des autres Journées mondiale car le 10 octobre sera la date de lancement d'une action plus longue en partenariat avec des écoles et universités du monde entier pour l'année 2009-2010.

[ 6 ]

# ANNEXES

[ 1 ] Les appels

[ 2 ] Lettres des personnalités abolitionnistes

[ 3 ] Liste des initiatives

[ 4 ] Communiqués de presse

[ 5 ] Revue de presse

[ 6 ] Les membres de la Coalition mondiale

[ 50 ]

[ 51 ]

[ 1 ]

## LES APPELS

### [ Japon

Eisuke Mori  
Minister of Justice  
Ministry of Justice  
1-1-1 Kasumigaseki  
Chiyoda-ku  
Tokyo 100-8977, Japan  
Fax : +81 3 3592 7088 or +81 3 5511 7200  
Email : webmaster@moj.go.jp

Monsieur le Ministre de la Justice,  
Je voudrais attirer votre attention sur la situation de Monsieur Hakamada Iwao, condamné à mort en 1968 à la suite d'un procès inéquitable. Il a désormais 72 ans et est l'un des condamnés à mort ayant passé le plus de temps derrière les barreaux au Japon. Il souffre de troubles psychologiques après avoir passé plus de 28 ans en isolement cellulaire.

En tant que Ministre de la Justice, vous êtes la seule personne qui puisse lui accorder la grâce et la tenue d'un nouveau procès. Je vous demande donc d'agir dans l'urgence pour commuer cette peine de mort, pour libérer Hakamada Iwao immédiatement au vue de son état de santé mentale et pour lui accorder l'ouverture d'un nouveau procès.

J'appelle les autorités japonaises à lever le secret touchant les condamnés à mort et leur exécution, à commencer par l'abolition du système de détention préventive appelé « daiyo kangoku », où les suspects peuvent être détenus jusqu' à 23 jours d'interrogatoire sans limite de durée et sans avoir accès à leur avocat.

J'appelle aussi les autorités japonaises à respecter les recommandations du Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires, Philip Alston, dans son rapport de 2006 sur la transparence et la peine de mort.

Aujourd'hui, 137 pays au monde – plus des deux tiers – ont aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique. Malheureusement, le Japon fait encore partie des 60 pays qui maintiennent ce châtimeur qui porte gravement atteinte aux droits humains. Je suis convaincu-e que cette sentence est cruelle, inhumaine, dégradante et inutile et je vous enjoins à en réduire le champ d'application.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

[ 52 ]

### [ Pakistan

President Asif Ali Zardari  
President House  
Islamabad  
Pakistan  
Fax : +92 51 9221422

Monsieur le Président

Je voudrais attirer votre attention sur la situation de Monsieur Younis Masih, condamné à mort pour blasphème le 30 mai 2007. Le procès à été jugé inéquitable parce que les poursuites judiciaires auraient été basées uniquement sur des rumeurs et non sur des preuves directes. Des changements dans les déclarations des témoins ont aussi été remarqués dans la durée du procès. Depuis ce dernier, Younis Masih et son avocat ont été constamment menacés de mort.

Le 21 juin dernier, le Premier Ministre a annoncé que son gouvernement enverrait au Président une proposition de commutation de toutes les peines de mort. En tant que Président, d'après l'article 45 de la Constitution, vous êtes la seule personne qui puisse lui accorder la grâce présidentielle. Je vous demande donc d'agir dans l'urgence pour commuer la peine de mort de Younis Masih et d'assurer sa sécurité ainsi que celle de son avocat.

J'appelle aussi les autorités pakistanaises à garantir le droit à un procès équitable pour tous les citoyens, quelque soit leur religion, leur milieu social ou leur richesse.

Aujourd'hui, 137 pays au monde – plus des deux tiers – ont aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique. Malheureusement, le Pakistan fait encore partie des 60 pays qui maintiennent ce châtimeur qui porte gravement atteinte aux droits humains.

Je suis convaincu-e que cette sentence est cruelle, inhumaine, dégradante et inutile et je vous enjoins à en réduire le champ d'application.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

[ 53 ]

## [ Viêt nam

President Nguyen Minh Triet  
Office of the President  
35 Ngo Quyen  
Ha Noi  
République socialiste du Viêt nam

Monsieur le Président,

Je voudrais attirer votre attention sur la situation de Madame Tang Thi Ba condamnée à mort le 29 mai 2008 pour détournement d'argent.

En février 2006, le Ministre de la sécurité publique a proposé une réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort. Il a recommandé que les crimes économiques ne puissent plus conduire à une peine capitale.

Par ailleurs, la Cour d'appel a confirmé la condamnation à mort Madame Tang Thi Ba le 28 août dernier. Il ne lui reste désormais plus d'autre recours que la grâce présidentielle.

Je vous demande donc d'agir dans l'urgence pour commuer cette peine de mort dans la mesure où il s'agit d'un délit économique.

J'exhorte aussi les autorités vietnamiennes à réduire le nombre de crimes passibles de la peine de mort, comme l'a proposé le gouvernement en février 2006.

Aujourd'hui, 137 pays au monde – plus des deux tiers – ont aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique. Malheureusement, le Viêt Nam fait encore partie des 60 pays qui maintiennent ce châtime qui porte gravement atteinte aux droits humains. Je suis convaincu-e que cette sentence est cruelle, inhumaine, dégradante et inutile et je vous en joins à en réduire le champ d'application.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

## [ Inde

Dr. Manmohan Singh  
Prime Minister of India  
South Block, Raisina Hill,  
New Delhi,  
India-110 011.  
Téléphone : 91-11-23012312.  
Fax : 91-11-23019545 or 23016857

Monsieur le Premier Ministre,

Aujourd'hui, 137 pays au monde – plus des deux tiers – ont aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique. Malheureusement, l'Inde fait encore partie des 60 pays qui maintiennent ce châtime cruel, inhumain, dégradant et inutile.

Plus de 100 personnes ont été condamnées à mort en 2007 même si aucune exécution n'a eu lieu. À l'exception d'une en 2004, il n'y a eu aucune exécution dans le pays ces 10 dernières années.

Nous sommes convaincus que cette sentence porte gravement atteinte aux droits humains. Bien que votre pays ait voté contre la résolution 62/149 de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur les exécutions, nous vous exhortons à faire un premier pas capital vers l'abolition en imposant immédiatement un moratoire sur toutes les condamnations à mort et les exécutions.

Monsieur le Premier Ministre, en vous inscrivant rapidement dans la mouvance internationale pour l'abolition de la peine de mort, votre gouvernement assurera la garantie d'un des droits humains fondamentaux pour les générations futures en Inde.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

## [ Taïwan ]

President Ma Ying-jeou  
Office of the President  
No. 122, Sec. 1, Chongqing S Road  
Jhongjheng District  
Taipei 100  
Taiwan  
Fax : +886 2 2383 2941

Monsieur le Président,

Je voudrais attirer votre attention sur la situation de Messieurs Liu Bing-lang, Su Chien-ho et Chuang Lin-hsun – connus sous le nom du « Trio Hsichih », condamnés à mort en 1991.

Ils ont invariablement revendiqué que leurs confessions avaient été arrachées sous la torture lorsqu'ils étaient aux mains des policiers. La Haute Cour de justice taïwanaise a jusqu'alors refusé de mener une enquête pour vérifier la véracité de ces allégations. Leur procès n'est toujours pas achevé après 17 ans de poursuites judiciaires.

Vous avez refusé de signer les ordres d'exécution pour le « Trio Hsichih » parce que vous pensiez qu'il y avait eu des vices de forme dans la procédure judiciaire. Je vous exhorte à agir en urgence pour clore le dossier du « Trio Hsichih ».

Aujourd'hui, 137 pays au monde – plus des deux tiers – ont aboli la peine de mort dans la loi ou en pratique. Malheureusement, Taïwan fait encore partie des 60 pays qui maintiennent ce châtiment qui porte gravement atteinte aux droits humains.

Je suis convaincu-e que cette sentence est cruelle, inhumaine, dégradante et inutile et je vous appelle à établir un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes dans la loi comme prévu par la résolution 62/149 de l'Assemblée générale des Nations unies.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

## [ Corée du Sud ]

Lee Myung-bak  
Office of President  
Cheong Wa Dae  
Seoul 110-820  
Republic of Korea

Monsieur le Président,

Je voudrais attirer votre attention sur la situation de la peine de mort en Corée du Sud. Il y avait 58 condamnés à mort derrière les barreaux fin 2007 alors que la dernière exécution a eu lieu en décembre 1997.

La peine de mort est une sentence cruelle, inhumaine, dégradante et inutile. Je suis convaincu-e que ce châtiment porte gravement atteinte aux droits humains.

Je vous écris pour vous appeler à officialiser ce moratoire de fait sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes dans la loi comme prévu par la résolution 62/149 de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le projet de loi spécial d'abolition de la peine de mort, présenté à la Commission permanente sur le droit et la justice en février 2005 est arrivé à échéance en mars 2008 sans qu'aucune décision ne soit prise. Je vous exhorte à le réintroduire auprès de l'Assemblée Nationale.

Merci d'avoir prêté attention à cet appel.

[ 2 ]

## LETTRES DES PERSONNALITÉS ABOLITIONNISTES

Voici les quatre lettres adressées à la Coalition mondiale Ce sont les originaux non traduits.

### [ Article de Ravikumar, député indien

Extrait d'un article de Ravikumar, député du Chennai en Inde (aussi connu sous le nom de Madras) engagé dans le combat contre la peine de mort. L'article aborde le thème de la peine de mort en Inde et a été publié dans l'édition du 8 octobre 2008 de *Vikatan Junior* un magazine Tamoul (région du Tamil Nadu au Sud de l'Inde) populaire publié deux fois par semaine.

ரவிக்குமார் எம்.எல்.ஏ.  
வேண்டாம் மரண தண்டனை!

குற்றம் இழைத்த ஒருவருக்கு வழங்கப்படுகிற தண்டனையின் நோக்கம் அவர் மீண்டும் அந்தக் குற்றத்தைச் செய்யாமல் தடுப்பது மட்டுமல்ல, அவரைத் திருந்தச் செய்வதும்தான். தவறு செய்த ஒரு நபரை பழி வாங்குவதற்கும் தண்டிப்பதற்கும் வித்தியாசம் இருக்கிறது. பல சமயங்களில் குற்றத்தின் கொடுமையை நம்மை உணர்ச்சிவயப்படுத்தி, நிதானமிழக்கச் செய்து விடுகிறது. அப்போது நீதி வழங்குவதற்கும், பழி தீர்ப்பதற்கும் இடையிலான வேறுபாட்டை காணத் தவறிவிடுகிறோம். சிறு குழந்தை ஒன்று கொடு மாக் கொல்லப்படும்போது, அபலைப்பெண் ஒருவர் அநியாயமாகச் சீரழிக்கப்படும்போது, பயங்கரவாதி களின் வெடிகுண்டுத் தாக்குதல்களில் அப்பாவி மக்கள் வெடித்துச் சிதறும்போது அதைக் காணுகிற நமக்குள் மேலோங்குவது பழி உணர்ச்சிதான். இந்தக் கொடுமைகளை செய்தவர்களை உயிரோடு விடக் கூடாது என்றுதான் நம்முடைய மனம் எண்ணும். ஆனால், அதையே ஆறாமர யோசித்துப் பார்த்தால், நாம் வேறுவிதமான முடிவுக்கு வருவோம். நம்முடைய நீதி அமைப்பு பழி தீர்ப்பதற்கானதல்ல. இதன் தனித் தன்மையை உணர்ந்ததால்தான், உலகெங்கும் மரண தண்டனை ஒழிப்புக்கான குரல் இப்போது வலுவடைந்து வருகிறது.

1980-ம் ஆண்டில் உலகில் இருபத்தைந்து நாடுகள்தான் மரண தண்டனையை கைவிட்டிருந்தன. இன்றோ, தொண்ணூறு நாடுகளில் அது முற்றிலும் ஒழிக்கப்பட்டு விட்டது. பதினோரு நாடுகள் ராணுவ குற்றம் தவிர, சாதாரண குற்றங் களுக்கு மரண தண்டனை விதிப்பதில்லை. இவை தவிர, மேலும் முப்பத்திரண்டு நாடுகள் மரண தண்டனையை சட்டப்படுத்தத்தில் வைத்திருந்தாலும், அதை நடைமுறைப்படுத்துவதில்லை. மொத்தத்தில் உலகில் 133 நாடுகளில் இப்போது மரண தண்டனை விதிக்கப்படுவதில்லை. இந்தப் பட்டியலில் இந்தியாவை இடம்பெறச் செய்யவேண்டுமென்று இங்குள்ள மனித உரிமை ஆர்வலர்கள் முயற்சித்து வருகிறார்கள்.

[ 58 ]

## [ Déclarations publiques de la Human Rights Commission of Pakistan

Cet article paru le 11 octobre 2008 dans le *Daily Times* au Pakistan est un des nombreux articles ayant repris les déclarations publiques de l'organisation non gouvernementale *Human Rights Commission of Pakistan*.

### “Open Your Eyes: World Day Against the Death Penalty”

By Ali Usman

LAHORE: World Day Against The Death Penalty is being commemorated across the world on Friday (today) with a specific focus on Asia where, according to Amnesty International, at least 664 executions were reported in 2007. The slogan of this year's observance is “Open Your Eyes”.

In 2006, Pakistan was one of the six countries where 91 percent of the world's executions were carried out. According to Amnesty International, the other countries are China, Iran, Iraq, Sudan and the United States (US). Around the world, 137 countries have abolished the death penalty. In 2007, Pakistan voted against a United Nations General Assembly resolution for a moratorium on the death penalty. However, the current Pakistan People's Party (PPP) government announced that it would commute the death sentence of 7,024 prisoners to life imprisonment. Despite the announcement, however, four condemned prisoners have been hanged, according to data released by the Asian Human Rights Commission (AHRC). The AHRC said that 465 prisoners at Rawalpindi Adiala Jail had been moved from death row cells to the open barracks of ordinary prisoners on President Asif Ali Zardari's orders. The president, under Article 145 of the constitution, has the power to commute the death penalty himself. However, he has not issued the notification to commute all death penalties since the announcement was made on June 21.

Talking to Daily Times, Human Rights Commission of Pakistan (HRCP) Punjab Vice-Chairwoman Hina Jilani said that human rights activists had been demanding the abolishment of the death penalty for several years, adding that the public should be made aware that there are other ways to control the crime rate. She said that a commission should be made comprising of retired judges, human rights activists, legal experts, civil society representatives and government officials to work and suggest a law to commute the death penalty. An AHRC spokesman said that only murder and treason carried the death penalty when Pakistan was established, adding that now extra-marital sex, blasphemy, and even drug offences carry the death penalty.

[ 59 ]

[ **Lettre de Philip Alston,  
Rapporteur spécial des Nations unies**

New York University  
*A private university in the public service*

School of Law  
Faculty of Law

40 Washington Square South, Rm 305  
New York, New York 10012-1099  
Telephone: (212) 998-6173  
Facsimile: (212) 995-4658  
Email: philip.alston@nyu.edu

Philip Alston, *John Norton Pomeroy Professor of Law*  
*Faculty Director and Chair, NYU Center for Human Rights and Global Justice*  
*United Nations Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions*  
*Editor-in-Chief, European Journal of International Law, 1996-2007*

9 October 2008

Ms. Cécile Thimoreau  
World Coalition Against the Death Penalty  
Paris

Dear Ms. Thimoreau,

As UN Special Rapporteur on extrajudicial, arbitrary or summary executions, my role with regard to the death penalty is to collect information on the way in which the strict safeguards with which international law limits its use are respected by States that have not yet abolished capital punishment, and to report my findings to the Human Rights Council. To this effect, I try to engage Governments in a constructive dialogue and seek invitations to visit countries in which violations of the right to life, including in connection with the death penalty, are reported.

While the number of countries abolishing the death penalty or adopting formal or informal moratoria increases each year, my reports to the Human Rights Council show that the death penalty continues to be imposed and carried out in violation of the safeguards firmly enshrined in international law.

Some States continue to use the death penalty for offences such as drug trafficking, adultery, and non-violent expression of political dissent. They argue that sovereign States have the right to determine in full independence their policies to combat crime and protect the citizenry. International law, however, is very clear in banning the death penalty for all but the most serious crimes, i.e. those involving intentional killing. Laws rendering the imposition of the death penalty mandatory for murder, or limiting the judge's discretion to impose a lesser penalty in light of the

circumstances of the individual case, also violate this crucial "most serious crime requirement".

Because of the extreme and irremediable nature of the death penalty, the most scrupulous respect for all the rights of accused persons enshrined in international law is particularly important in capital cases. The reality of many trials in which the death penalty is imposed is in strident contrast with this requirement. The accused is often kept in prolonged incommunicado detention, confessions are extorted by torture and then used as evidence at trial, judges turn blind eyes and deaf ears to torture complaints of capital defendants, and persons risking the death penalty go to trial without the assistance of a lawyer or assisted by legal aid counsel who manifestly fail to mount a diligent defence. Due process also requires that condemned persons, their families and their lawyers must be provided with timely and reliable information on the procedures and timing of appeals, clemency petitions, and executions. Instead, all too often post conviction proceedings are shrouded in secrecy. As the UN Human Rights Committee has stressed, disregard for procedural safeguards in capital cases constitutes not only a violation of fair trial obligations, but also a violation of the right to life.

There are not many rules of international human rights law as clear, categorical and universally accepted as the prohibition on the imposition of the death penalty for crimes committed by offenders under the age of 18 at the time of the crime. In spite of this absolute and unambiguous ban, enshrined in the Convention on the Rights of the Child which they have ratified, a few States continue to impose the death penalty against juvenile offenders.

As Special Rapporteur on extrajudicial, arbitrary or summary executions, I have repeatedly drawn the attention of all States to the obligation of transparency regarding the number of death sentences imposed, executions carried out, instances in which clemency has been granted, and persons remaining on death row. Transparency regarding these facts and figures is a prerequisite for a meaningful public debate on the death penalty. Many States, however, choose secrecy over transparency, but still claim that capital punishment is retained in part because it attracts widespread public support.

The Office of the UN High Commissioner for Human Rights has designated the week of 6 -12 October as the "Dignity and Justice for Detainees Week". It is most appropriate that the World Day Against the Death Penalty called for by the WCADP should fall in this week. Death row prisoners are often kept for years, sometimes decades, in abject conditions, shackled day and night, or without access to daylight, as if the death sentence had done away also with their right to be treated with humanity and respect for their inherent dignity, which international law recognizes to all persons deprived of their liberty.

Best regards.

Philip Alston  
Special Rapporteur on extrajudicial, arbitrary or summary executions

[ Lettre de Benita Ferrero-Waldner,  
Commissaire européenne

*Benita Ferrero-Waldner*  
Member of the European Commission

*Rue de la Loi 200 - B-1049 Bruxelles  
Wetstraat 200 - B-1049 Brussel*

Brussels, 23 October 2008  
BFW D(2008) 1566

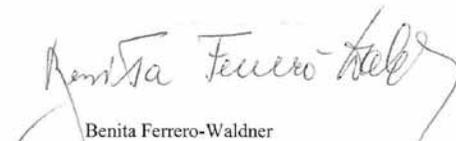
Dear Mrs Thimoreau,

Thank you for your letter on behalf of the World Coalition against the Death Penalty, concerning the 10 October: World Day against the Death Penalty.

I fully share the objective of the World Coalition against the Death Penalty concerning the worldwide abolition of the death penalty, with a reduction of its use as a first step. These are also the policy goals of the EU. The EU encourages public debate, strengthening public opposition and putting pressure on retentionist countries to abolish the death penalty, or at least introduce a moratorium as a first step. The EU also acts against the death penalty in multilateral fora, such as the United Nations; a culmination of this effort was the resolution on the moratorium on the use of the death penalty, adopted by the United Nations General Assembly on 18 December 2007. In 2006, the EU adopted a Regulation on trade in goods which could be used for capital punishment or torture, which inter alia prohibits the export and import of goods whose only practical use is to carry out capital punishment. The EU's political commitment has been matched by substantial financial support (more than €15 million since 1994) for concrete projects, given that the death penalty is one of the priorities under the European Initiative for Democracy and Human Rights (EIDHR).

Concerning your request to make a contribution, in the form of a public statement or an open letter, in support of the World Day against the Death Penalty, I issued a statement (see attached for the statement text) on the occasion of the World and European Day against the Death Penalty this year, as I have done in previous years.

Yours sincerely,



Benita Ferrero-Waldner

Enclosure : Statement on the occasion of the World and European day against the Death Penalty

Ms Cécile Thimoreau  
World Coalition Against the Death Penalty  
197/199 avenue Pierre Brossollette  
92120 Montrouge  
France

Communiqué de presse de Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne

Bruxelles, le 10 octobre 2008

M<sup>me</sup> Ferrero-Waldner, membre de la Commission, plaide pour la poursuite des efforts en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort

À l'occasion de la Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner, commissaire chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, s'est exprimée en ces termes : « Je suis fière du rôle de premier plan joué par l'Union européenne dans les efforts déployés à l'échelon international pour supprimer la peine capitale. Même si plus de la moitié des pays l'ont abolie dans leur législation ou leur pratique, les chiffres relatifs à son application au niveau mondial demeurent bien trop élevés. J'ai pleinement conscience des souffrances endurées par les victimes d'actes de violence, mais la peine de mort ne constitue pas une solution. Au contraire, elle ne fait que renforcer une culture de violence et de vengeance. La Commission est déterminée à œuvrer en faveur de l'abolition universelle de la peine capitale en ayant recours à toutes les voies diplomatiques qui existent et en se positionnant comme principal bailleur de fonds dans ce domaine ».

L'adoption, en décembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution relative au moratoire sur l'application de la peine de mort est venue couronner les efforts déployés dans ce domaine par l'Union européenne et soutenus activement par les États de toutes les régions du monde.

L'Union européenne encourage le débat public, en renforçant l'opposition de l'opinion publique et en exerçant des pressions sur les pays qui maintiennent la peine capitale afin qu'ils la suppriment ou qu'ils mettent en place, au moins dans un premier temps, un moratoire. L'Union européenne milite également contre la peine de mort dans des enceintes multilatérales, comme les Nations unies ; ses efforts ont été couronnés par l'adoption, le 18 décembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution relative au moratoire sur l'application de la peine capitale. L'engagement politique de l'Union européenne a été assorti d'importants moyens financiers en faveur de projets concrets car l'abolition de la peine capitale figure parmi les priorités de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH).

92 pays et territoires ont aboli la peine de mort pour l'ensemble des délits ;

10 pays ont supprimé la peine capitale sauf dans des cas exceptionnels, comme les crimes de guerre ;

35 pays peuvent être considérés comme abolitionnistes en pratique. S'ils maintiennent la peine de mort dans leur législation, ils n'ont procédé à aucune exécution ces dix dernières années, voire depuis plus longtemps encore, et passent pour avoir une politique ou des pratiques visant à ne pas appliquer la peine capitale. Cela porte à 137 au total le nombre de pays qui ont aboli la peine de mort dans leur législation ou leur pratique. Depuis 2005, dix pays ont supprimé ce châtiment.

Les chiffres relatifs à l'application de la peine capitale dans le monde n'en demeurent pas moins élevés. En 2007, au moins 1 252 personnes ont été exécutées dans 24 pays et au moins 3 347 autres ont été condamnées à mort dans 51 pays. Cinq pays concentrent 88 % de l'ensemble des exécutions connues, à savoir la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan et les États-Unis. L'action de l'Union européenne, en tant que chef de file mondial de la lutte contre la peine de mort, reste urgente et nécessaire.

Depuis 1994, plus de 15 millions d'euros ont été alloués, dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, à des projets de la société civile visant à sensibiliser les populations des pays qui maintiennent la peine capitale. Il s'agit de projets destinés à éduquer les citoyens, à influencer l'opinion publique, à étudier la conformité des systèmes juridiques des États qui appliquent la peine de mort avec les normes minimales internationales, à établir des stratégies d'information et de soutien en vue de remplacer la peine capitale par d'autres sanctions, à assurer l'accès des condamnés à mort à une aide juridique adaptée et à former les avocats.

## LISTE DES INITIATIVES

Ne sont répertoriées ici que les actions dont la Coalition mondiale contre la peine de mort a eu connaissance.

### ASIE-PACIFIQUE (40 ACTIONS – 9 PAYS)

#### ADPAN

CONCOURS E-PHOTO Le Réseau jeunesse Asie-Pacifique d'Amnesty International organise un concours photo via *Facebook* pour recueillir les meilleures images des jeunes d'Asie et du Pacifique brandissant une pancarte contre la peine de mort !

#### [ **Australie**

##### **Amnesty International Australie**

MANIFESTATION à Melbourne devant les ambassades de l'Inde et du Japon.

ARTICLE dans le *Baltimore* de Katie Wood, coordinatrice des campagnes à Amnesty International Australie.

#### [ **Corée du Sud**

**National Human Rights Commission Korea, Amnesty International Corée du Sud, Catholic Human Rights Committee, Catholic Bishop's Conference Justice and Peace Committee, National Council of Churches in Korea Justice and Peace Committee, Buddhist Human Rights Committee et Won Buddhist Human Rights Committee**

CÉRÉMONIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE pour célébrer la proposition de loi pour l'abolition de la peine de mort en Corée du Sud présentée à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Journée mondiale. La cérémonie s'est achevée par une représentation théâtrale en musique sur la peine de mort.

#### [ **Japon**

##### **Fédération japonaise des barreaux d'avocats**

Ceci est un événement associé à la Journée mondiale : la Fédération japonaise des barreaux ne milite pas pour l'abolition mais pour un moratoire.

CONFÉRENCE - « Journée de réflexion sur la peine de mort »

Discours de M. Nobuto Hosaka, député, secrétaire général de la ligue des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort.

PROJECTION DE FILM décrivant un gardien de prison chargé de s'occuper d'un condamné à mort, puis de son exécution.

RAPPORT de la Fédération japonaise des barreaux sur la proposition de loi en faveur d'un moratoire.

### **Forum 90, Amnesty International Japon**

CONGRÈS SUR LA PEINE DE MORT « Faites résonner les voix de l'abolition : Du couloir de la mort à vous ».

EXPOSITION - des poèmes, dessins et autres travaux réalisés par des condamnés à mort ont été exposés.

### **Amnesty International Japon**

MARCHE PACIFIQUE - Amnesty International Japon a organisé une manifestation au centre de Tokyo pour appeler à l'abolition universelle de la peine de mort. La marche pacifique a eu lieu à Shinjuku. Chaque participant marchait avec une bougie.

## [ Inde

### **Amnesty International Inde (New Delhi)**

ACTION COUP DE POING - un groupe d'au moins 5 personnes portant un t-shirt noir avec l'inscription « sauvez-moi » et un nœud coulant autour du cou a défilé dans les rues de New Delhi. Avec d'autres membres d'Amnesty International ils ont distribué des brochures au public.

REMISE D'UN MEMO appelant à un moratoire au Premier ministre.

PHOTOGRAPHIES de pancartes « Non à la peine de mort » devant des monuments symboliques.

### **Amnesty International Inde (Andhra Pradesh)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Vishakhapatnam.

### **Amnesty International Inde (Chattisgarh)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Bhillai.

### **Amnesty International Inde (Haryana)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Rohtak.

### **Amnesty International Inde (Kerala)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Cochin.

### **Amnesty International Inde (Orissa)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Sonapur.

### **Amnesty International Inde (Punjab)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Mohali.

### **Amnesty International Inde (U.P.)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Agra.

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Amraha.

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Aligarh.

### **Amnesty International Inde (Karnataka)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Bangalore.

### **Amnesty International Inde (Chattisgarh)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Raipur.

### **Amnesty International Inde (Bihar)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Patna.

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Samastipur.

### **Amnesty International Inde (Gujrat)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Nadiad.

### **Amnesty International Inde (A.P.)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Hyderabad.

### **Amnesty International Inde (W.B.)**

MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION à Jalpaiguri.

## [ Hong-Kong

### **Amnesty International Hong Kong**

ENVOI D'ORIGAMI - opération « Un message de vie - Grues contre la peine de mort » : les étudiants et membres des églises étaient invités à fabriquer des grues de papier en origami et à les envoyer au consulat du Japon pour inviter le pays à établir un moratoire.

## [ Mongolie

### **Amnesty International Mongolie**

CONFÉRENCE - « Les droits de l'Homme et la peine de mort ». La conférence a réuni plus de 60 participants dont des juges, des avocats, des procureurs, des officiers de police, des représentants d'ONG de droits de l'Homme, des professeurs d'université et des étudiants.

INTERVIEWS TÉLÉVISÉES - pour la *Mongolian National Broadcasting, C-1*, et *UBS* sur le thème de la peine de mort en Mongolie et de la tendance internationale en faveur de l'abolition de la peine de mort.

### **Le réseau jeunesse d'Amnesty International Mongolie**

CARNAVAL DE LA LIBERTÉ - pendant ce carnaval, des actions ont été menées au sujet de la peine de mort avec des tableaux vivants « chaise électrique » ou « injection létale ».

## [ Pakistan

### **Human Rights Commission of Pakistan (HRCP)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - publié pour la Journée mondiale.

## [ Thaïlande

### **Union For Civil Liberty (UCL)**

ARTICLE - de Mr Danthong BREEN (Président), dans le *Bangkok Post*.

## [ Taïwan

### Taiwan Alliance to End the Death Penalty

FESTIVAL DE FILM KAOSHIUNG - L'Alliance taïwanaise contre la peine de mort a organisé le festival *Life and Humanity*, avec une série de projection lors du Festival *Pa-Si Film* à l'approche de la Journée mondiale contre la peine de mort.

CONCERT SAY YES TO LIFE le 10 octobre.

PIÈCE DE THÉÂTRE - *The Wind of Intending*

CONFÉRENCE organisées par l'Alliance française de Taipei, l'Institut culturel allemand de Taipei et le British Trade and Cultural Office. Elles ont réuni experts européens et taïwanais pour débattre des questions suivantes : avons-nous besoin de la peine de mort pour assurer la sécurité de la société, quelle réforme des prisons pour l'abolition. Les conférences ont été tellement populaires qu'il n'y avait plus assez de sièges pour accueillir tous les participants !

RÉALISATION D'UN COURT MÉTRAGE sur la peine de mort en Corée du Sud en coopération avec des activistes sud-coréens.

## AMÉRIQUES

(19 ACTIONS – 7 PAYS)

### [ Brésil

#### ACAT Brésil

MANIFESTATION PUBLIQUE - pour dénoncer le fait que les jeux Olympiques sont survenus dans un pays qui applique le plus la peine de mort : la Chine et pour rappeler la question des prisonniers politiques torturés et morts dans la période récente de la dictature militaire, au Brésil.

### [ Canada

#### Foundation for Public Poetry/Fondation Poésie Publique (Montreal)

POÈTES ET POLITIQUES CONTRE LA PEINE DE MORT - Appel à l'abolition de la peine de mort et au rapatriement du canadien Ronald Smith pour qu'il finisse de purger sa peine au Canada. Ronald Smith est emprisonné dans le couloir de la mort du Montana depuis 25 ans.

#### Amnistie Canada francophone

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - Une troupe universitaire de théâtre a présenté le cas des frères Kohail, ressortissants canadiens menacés de décapitation en Arabie saoudite.

SIGNATURE DE PÉTITIONS - pour les frères Kohail et signature de la pétition de la Coalition mondiale contre la peine de mort pour l'Asie.

#### Rita Amabili

POÈME voir encadré « Le Couloir ».

#### ACAT Canada (Montréal)

SOIRÉE DE SENSIBILISATION - « 38 ans derrière les barreaux, témoignage d'aumôniers de prisons ». Témoignage d'un ancien condamné à vie pour meurtre, maintenant engagé dans le soutien des détenus qui écopent de longues peines à travers l'organisme Option-Vie.

### [ Chili

#### Amnesty International Chili

DÉBAT - avec quatre invités donnant leurs arguments pour et contre la peine de mort. Leonardo Aravena d'Amnesty International Chili a présenté la position de la Coalition concernant la peine de mort.

### [ États-Unis

#### New Hampshire Coalition to Abolish the Death Penalty

VEILLÉE - à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort.

#### ACAT USA Tennessee

CONFÉRENCE - Derniers droits : que sont-ils? Par le pasteur Joe Ingle, visiteur de prison pour les condamnés à mort au Tennessee et dans les États limitrophes pendant 17 ans.

### **Texas Coalition Against the Death Penalty**

CONFÉRENCE - la Coalition texane pour l'abolition de la peine de mort (TCADP) a organisé une conférence avec Dave Atwood, Linda White – parent de victime, Clarence Brandley – présentant ancien condamné à mort innocenté, Jared Tyler qui a abordé le thème de la collaboration et avocats de la défense, Les Breeding et Nancy Bailey – TCADP.

### **Murder Victims' Families for Human Rights et National Alliance on Mental Illness**

RÉUNION NATIONALE SUR L'HANDICAP MENTAL ET LA PEINE DE MORT - les intervenants ont partagé leurs expériences en tant que familles de victimes de meurtre ou familles de meurtrier exécutés.

### **Montana Abolition Coalition**

« VOYAGE DE L'ESPOIR : DE LA VIOLENCE À LA GUÉRISON » - différents événements organisés dans l'État du Montana.

## [ Mexique

### **Dragon Dance Theatre et le Musée historique de la Sierra Gorda.**

EXPOSITION « EXÉCUTIONS ET DÉMOCRATIE » - au Musée historique de la Sierra Gorda présentant 20 œuvres de Sam Kerson qui illustrent les injustices, les contradictions, le racisme, le sexisme et la manie du sang caractéristiques du système d'injustice mexicain.

## [ Paraguay

### **Amnesty International Paraguay**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - repris dans le journal *Un Mundo* le 10 octobre citant le président d'Amnesty International Paraguay à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution d'Ángel Francisco Breard, citoyen paraguayen exécuté aux États-Unis.

DÉCLARATION PUBLIQUE - appelant le gouvernement du Paraguay à soutenir un moratoire universel des exécutions, à reformer le code pénal et à encourager d'autres États à ratifier le Second Protocol facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

## [ Porto Rico

### **Puerto Rican Association of University Professors (APPU)**

ÉMISSION DE RADIO à Radio Universidad de Puerto Rico, San Juan.

### **Coalition portoricaine contre la peine de mort**

CONFÉRENCE - à la Law School of the Pontifical Catholic University.

CONFÉRENCE - à l'Université Sacred Heart de Porto Rico. La Coalition portoricaine contre la peine de mort et l'Institut pour la recherche et la promotion des droits de l'Homme ont co-organisé un séminaire intitulé « Peine de mort : pas au nom de nos enfants », au cours duquel des victimes de crimes ont défendu leur opposition à la peine de mort.

CONFÉRENCE - à l'Université High School et l'Université de Porto Rico.

## **MONDE ARABE**

(14 ACTIONS – 4 PAYS)

### **Arab Coalition Against the Death Penalty (ACADP)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - « Non à la violation du droit à la vie, Non à la peine de mort » : La Coalition arabe pour la Journée mondiale contre la peine de mort a appelé les pays arabes à supprimer la peine de mort dans leurs codes juridiques ; à élaborer une nouvelle Charte qui établit la relation entre États et citoyens ; à suivre l'exemple du système judiciaire libanais où la Cour de Cassation a décidé d'abroger la peine de mort pour y substituer d'autres peines et de révoquer toutes les peines de mort prononcées par les cours de justice.

## [ Jordanie

### **Penal Réforme Internationale (PRI) bureau régional**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Journée mondiale contre la peine de mort : Penal Reform International a appelé à soutenir l'initiative des Nations unies sur le moratoire pour l'arrêt des exécutions.

### **Amman Center for Human Rights Studies [ACHRS]**

LANCEMENT D'UN SITE INTERNET SUR LA PEINE DE MORT 2008 - à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, le Amman Center for Human Rights Studies a lancé un observatoire sur la peine de mort: <http://dp.achrs.org>.

## [ Liban

### **Ministère de la justice libanaise**

LANCEMENT DU PLAN DU MINISTRE DE LA JUSTICE Najjar pour abolir la peine de mort et la remplacer par l'emprisonnement à vie ou les travaux forcés le 10 octobre 2008.

## [ Maroc

### **Ensemble Contre la Peine de Mort et Conseil Consultatif des droits de l'Homme**

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION SUR LA PEINE DE MORT - pour ouvrir un débat scientifique sur la question de la peine de mort suivant une approche variée (juridique, religieuse, sociologique, et des droits de l'Homme) et élaborer un argumentaire en faveur de l'abolition de la peine de mort avec les acteurs concernés de la société marocaine (Société civile, oulémas, partis politiques, parlementaires, universitaires et intellectuels).

### **Coalition marocaine contre la peine de mort**

SIT-IN - devant le Parlement pour célébrer la journée mondiale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour la Journée mondiale.

## [ Tunisie

### **Coalition nationale tunisienne**

ENVOI DE LETTRES dans le cadre de la campagne pour l'abolition de la peine de mort en Tunisie. Les associations de cette Coalition ont collecté 3 lettres pour les envoyer au président de la République, au président du Parlement tunisien, au ministre de la Justice et des droits de l'Homme à l'occasion de l'ouverture de l'année parlementaire.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE avec les autres coalitions du monde arabe.

### **Amnesty International Tunisie**

CONFÉRENCE « pour un monde sans peine de mort » de l'avocat Rabah Khayfi sur le thème « le militantisme de la communauté internationale et de la société civile tunisienne pour l'abolition de la peine de mort ».

PROJET DE LOI - Présentation par le député Mr Adel Chaouech du projet de loi pour l'abolition de la peine de mort déposé par les parlementaires de l'opposition en Tunisie. Présence des représentants des partis politiques de l'opposition, des représentants des ONG, des agences de presse et de la télévision pour la couverture de cette manifestation

CONFÉRENCE de Mr. Sami Brahem « la peine de mort dans le monde arabe et l'Islam ». Présence des représentants des partis politiques de l'opposition, des représentants des ONG, des agences de presse et de la télévision pour la couverture de cette manifestation

COLLECTE DE SIGNATURES pour l'abolition de la peine de mort au Nigeria et pour la pétition : Asie il est temps d'arrêter les exécutions.

PROJETTERA DU FILM *Dancer in the Dark* à l'institut supérieur des sciences humaines à Tunis pour la sensibilisation des étudiants sur la peine de mort.

## **AFRIQUE SUB-SAHARIENNE** (36 ACTIONS – 15 PAYS)

### [ Bénin

#### **ACAT Parakou**

ÉMISSION DE RADIO - sur la peine de mort en lien avec la coordination des ONG défenseurs des droits humains (Amnesty International, Ligue des droits de l'Homme, les étudiants en droit) sur URBAN FM.

#### **Coalition pour la Cour pénale internationale du Bénin (ICC Coalition)**

LOBBY auprès du magistrat en charge des droits de l'Homme du ministère de la Justice. INTERVIEW TÉLÉVISÉE sur une chaîne privée.

ÉMISSIONS DE RADIO - lecture du communiqué de presse sur les radios publiques nationales et sur les chaînes privées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE publié dans deux principaux journaux.

### [ Burkina Faso

#### **ACAT Burkina Faso**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE envoyé aux médias.

SIGNATURE DE LA PÉTITION pour la Journée mondiale.

### [ Congo-Brazzaville

#### **Centre International Mary Robinson**

#### **et Groupe d'Amnesty International Congo-Brazzaville**

STAND D'INFORMATION sur la peine de mort.

COLLECTE DE SIGNATURES sur l'Appel au Président Denis SASSOU NGUESSO pour ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies qui vise à abolir la peine de mort.

### [ Ghana

#### **Amnesty International Ghana**

PETIT DÉJEUNER AVEC LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME - pour discuter des campagnes à mener concernant la peine de mort.

INTERVIEW - du directeur d'Amnesty International Ghana pour la Journée mondiale contre la peine de mort. Ces interviews ont ensuite été reprises sur les ondes.

### [ Madagascar

#### **ACAT Madagascar**

TABLE-RONDE - à l'Alliance française de Tana avec la participation de plusieurs personnes physiques et morales (ONG, associations, ministères, ambassade de France, enseignants, hommes d'Église, parlementaires...) œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme.

## [ Mali

### **Amnesty International Mali**

CONFÉRENCE - Le 10 octobre 2008, Amnesty International Mali a organisé une conférence débat sur la peine de mort à l'Hôtel Salam de Bamako. Dans le contexte malien, le Gouvernement a initié un projet de loi portant sur l'abolition de la peine capitale. Depuis plus d'un an, ce projet n'a pu être examiné par l'Assemblée Nationale à cause de la réticence d'une certaine opinion liée au refus de débats et à la désinformation que l'État lui-même entretenait volontairement ou involontairement. Aussi, Amnesty International Mali a-t-elle créé un cadre d'échange, de discussion et d'information à travers cette conférence en conviant les magistrats, les élus, les associations de défense des droits de l'Homme, les associations féminines et de jeunesse et les leaders religieux à y participer.

## [ Ouganda

### **Foundation for Human Rights Initiative (FHRI)**

LANCEMENT D'UN LIVRE *Towards Abolition of the Death Penalty in Uganda* (« Vers l'abolition de la peine de mort en Ouganda »). L'ouvrage a été réalisé par la Coalition de la société civile pour l'abolition de la peine de mort en Ouganda.

ARTICLE DE PRESSE - publication d'une tribune sur la peine de mort dans le journal *New Vision*.

ÉMISSION DE RADIO - la Foundation for Human Rights Initiative a animé une émission de 30 minutes au sujet de la peine de mort sur la radio Vision Voice 94.8 fm.

## [ Nigéria

### **Civil Liberties Organisation (CLO)**

ÉMISSION DE TÉLÉVISION - L'organisation nigériane des libertés civiles a participé à l'émission KAKAAKI The African Voice sur la chaîne de télévision panafricaine par satellite African Independent Television (AIT).

## [ République démocratique du Congo

### **Culture pour la Paix et la Justice (CPJ)**

ATELIER POUR ÉTUDIANTS EN DROIT - finalistes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle, des différentes universités de la ville pour pousser la réflexion sur les condamnations à mort de la Cour d'Ordre Militaire.

INTERVIEW pour la radio québécoise Chyz de Lievin Ngondji, Directeur de CPJ.

### **ACAT Sud Kivu**

ÉMISSION DE RADIO - à la radio Star de Bukavu sur le thème « la peine de mort : une peine cruelle, inhumaine et dégradante » et campagne de sensibilisation des asiatiques vivant au Sud-Kivu.

### **ACAT Nord Kivu**

JOURNÉE DE RÉFLEXION - autour des thèmes : état des lieux sur la situation de la peine de mort de mort en RDC par la MONUC Goma ; la peine de mort est elle nécessaire en RDC ? par l'Auditeur militaire de garnison de Goma ; des mécanismes ou stratégies pour arriver à l'Abolition de la peine de mort en RDC par Me Désiré SIMBI. La journée de réflexion a

permis de réunir des représentants des ONG internationales et nationales, les organisations de défense de droits de l'Homme, les officiers de la police Judiciaire et certains officiers du Ministère publique

### **Pax Christi Uvira**

CONFÉRENCE-DÉBAT - dans le cadre de la semaine de la paix qu'elle organise chaque année, Pax Christi Uvira a animé une conférence débat sur « l'application de la peine de mort dans la philosophie chrétienne et son impact dans la pacification ».

## [ République centrafricaine

### **ACAT République centrafricaine**

MESSAGE DE SOUTIEN du Président de l'ACAT-RCA, Bruno Hyacinthe Gbiegba qui se joint à la coalition mondiale contre la Peine de Mort pour réclamer l'abolition de cette peine, tant que l'infailibilité du jugement humain ne sera pas démontrée.

## [ Sénégal

### **Organisation nationale des droits de l'Homme ( ONDH)**

CONFÉRENCES-DÉBATS - L'Organisation nationale des droits de l'Homme a organisé des conférences-débats dans toutes les boutiques des droits de l'Homme qu'elle vient d'implanter au Sénégal, pour appeler à un mouvement abolitionniste irréversible et saluer la position du Sénégal.

## [ Sierra Léone

### **Amnesty International Sierra Leone**

DÉBAT - pour ou conte la peine de mort, Fourah Bay College University.

LANCEMENT D'UN RAPPORT présentant les statistiques sur la peine de mort.

RENCONTRE AVEC LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES DROITS DE L'HOMME et discussion autour de sa position concernant la peine de mort.

## [ Tanzanie

### **Legal and Human Rights Center et Zanzibar Legal Service Centre**

CONFÉRENCE DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE PÉTITION contre la peine de mort en Tanzanie.

REMISE DES PÉTITIONS au ministère de la Justice et des affaires constitutionnelles de Tanzanie.

## [ Tchad

### **Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (ATPDH)**

POINT PRESSE - à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre 2008.

## [ Togo

### Forum africain contre la peine de mort (FACPM)

**DISTRIBUTION DE TRACTS** Les membres du FACPM ont distribué, dès le début de ladite semaine, 200 brochures d'informations sur la peine de mort en Asie, dans la ville de Lomé. Ils ont distribué dans la communauté asiatique (chinois et indo-pakistanaï) vivant à Lomé, lesdites brochures. Les posters ont été affichés dans la ville en particulier sur les grandes artères, dans les centres culturels, dans les différents services et ministères.

**ÉMISSION TV** - Le 10 octobre 2008, le Coordinateur national du FACPM a été reçu sur la chaîne de télévision E47 au cours de l'émission « initiative citoyenne » à 21 heures.

### ACAT Togo

**FESTIVAL DE FILMS DES DROITS DE L'HOMME** - Un festival de films sur les droits de l'Homme a permis à l'ACAT de discuter de cette problématique avec les élèves des lycées et la population de certains quartiers de Lomé.

**ÉMISSION DE RADIO** - les 10 et 11 octobre sur la peine de mort. Rappel à la population de ne pas faire justice elle-même en tuant les voleurs ou autres délinquants.

### ACAT Togo et Amnesty International Togo

**LOBBYING** - Rencontre avec la présidente de la Commission des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale ; avec le ministre des droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique (selon ses dires, le Chef de l'État serait favorable à l'abolition de la peine de mort) ; avec le directeur de cabinet du ministre de la Justice. Des posters et brochures de la Coalition mondiale contre la peine de mort ont été remis aux autorités rencontrées.

## EUROPE

(178 ACTIONS – 15 PAYS)

### Conseil de l'Europe et l'APCE

**TABLE RONDE** à laquelle ont pris part le Sénateur Robert Badinter, ancien ministre français de la Justice et pionnier de la lutte contre la peine de mort, Bianca Jagger, militante internationale et Ambassadrice de bonne volonté, Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, et Jan Nordlander, Ambassadeur suédois des droits de l'Homme.

### Vice Président du Parlement européen, Luisa Morgantini

**PROJECTION DU FILM** *15 Seconds* – Raoul Bova, acteur et producteur du film et Gianluca Petrazzi, le réalisateur, ont présenté à cette occasion leur engagement en faveur du moratoire sur les exécutions. Projeté dans l'hémicycle de Bruxelles, ce court métrage défend l'idée d'un moratoire mondial sur la peine de mort. Il avait reçu le soutien du Parlement européen.

**EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES** pour marquer la Journée mondiale contre la peine de mort et de célébrer le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

## [ Allemagne

### Amnesty International Allemagne

**CAMPAGNE SUR TAIWAN** - Elaboration d'une liste de 29 prisonniers des couloirs de la mort à Taiwan en coopération avec la Taiwan Alliance to End the Death Penalty. Différents matériaux ont été produits et des actions ont été relayées dans tout le pays.

### ACAT Allemagne

**CAMPAGNE DE SIGNATURE** - pour un moratoire des exécutions capitales en Asie. Un appel du mois est consacré à un condamné à mort au Japon.

## [ Autriche

### Amnesty International Autriche

**ACTION SYMBOLIQUE** - Des potences étaient installées dans les rues et les passants pouvaient choisir de couper un morceau d'une corde pouvant servir à pendre des condamnés à mort. La corde devenait ainsi de plus en plus courte, symbolisant la diminution mondiale des exécutions. Cet événement a attiré beaucoup de passants et a provoqué d'intéressants débats.

**COLLECTE DE SIGNATURES** pour les six appels.

**MANIFESTATIONS SILENCIEUSES** devant l'ambassade du Japon et de l'Inde.

**PIÈCE DE THÉÂTRE** portant sur un célèbre avocat qui a œuvré contre la peine de mort aux États-Unis

**STANDS D'INFORMATION** pendant 16 représentations théâtrales abordant le thème de la peine de mort fin octobre.

## [ Belgique

### ACAT Flandres

**TÉMOIGNAGE** - des couloirs de la mort par Peter et Sunny. Collaboration avec Sant'Egidio et Inside outside.

### **ACAT Belgique francophone**

CONFÉRENCE – sur la peine de mort : « L'abolition de la peine de mort, quels enjeux pour l'humanité de demain ». Guy Aurenche, avocat pénaliste a fait le point sur ce sujet difficile. Il a milité toute sa vie contre la torture et la peine de mort.

### **Amnesty International Belgique francophone**

MANIFESTATION le 10 octobre, devant l'ambassade du Japon. Différents intervenants ont pris la parole pour parler de la situation de la peine de mort au Japon. Tableau vivant sur fond de drapeau japonais représentant les trois derniers condamnés à mort exécutés au Japon quelques jours avant la Journée mondiale.

### **Fédération des Étudiants Libéraux (FEL)**

MANIFESTATION – participation à la manifestation organisée par Amnesty International Bruxelles devant l'ambassade du Japon et réclamant l'abolition de la peine capitale.

COLLABORATION À L'ÉLABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION visant la reconnaissance officielle par la Belgique de la date du 10 octobre comme journée officielle contre la peine de mort déposée par Mme la députée Florence Reuter à la Chambre des Représentants de Belgique début 2008. Cette proposition a été adoptée le 5 juin dernier à l'unanimité des partis démocratiques.

### **Ordre des Barreaux francophones et Germanophones de Belgique (OFBG)**

RELAIS DE LA CAMPAGNE et envoi des appels.

### **Ordre des Barreau flamands**

RELAIS DE LA CAMPAGNE et envoi des appels.

### **Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Liège**

RELAIS DE LA CAMPAGNE et envoi des appels.

PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **[ Espagne**

### **Amnesty International Espagne**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DOSSIER DE PRESSE envoyés aux médias contenant un rapport avec les principales informations concernant la peine de mort dans le monde et en Espagne. Cette action a généré une importante couverture médiatique de la Journée mondiale en Espagne.

ENVOI D'APPELS ET DE PÉTITIONS aux différents gouvernements asiatiques par l'intermédiaire des ambassades sur la base d'un pays par semaine pendant six semaines.

42 GROUPES dans 42 endroits différents ont mené des activités pour la journée mondiale.

### **Amnesty International Espagne San Sebastian**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET D'APPELS sur le Viêt Nam.

### **Amnesty International Espagne Majorque**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET D'APPELS sur le Viêt Nam.

### **ACAT Espagne**

PRIÈRE ŒCUMÉNIQUE

CAMPAGNE DE SIGNATURES DE LA PÉTITION de la Coalition mondiale.

APPEL AU GOUVERNEUR DU TEXAS concernant le condamné Eric Cathey.

## **[ France**

### **Radio BLV**

INFORMATIONS SUR LA PEINE DE MORT dans le cadre des Reportages à 8 heures et à 12 h 30, et pour une durée de 10 minutes chaque fois.

ÉMISSIONS Baroscope (une fois tous les deux mois) et Halte au Tabou (tous les mois) consacrées à la peine de mort le 10 octobre.

### **Barreau de Paris**

ARTICLE DE PRESSE – « Appel commun pour M. Troy Davis et tous les autres... » par Christian Charrière-Bournazel, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, publié dans *Le Monde*. ENVOI D'UN APPEL A PLUS DE 70 BARREAUX EUROPÉENS pour les inciter à se mobiliser pour la Journée mondiale.

PUBLICATION DE LA CAMPAGNE DANS LE BULLETIN DU BARREAU et sur le site Internet du barreau.

ENVOI DES PÉTITIONS

DISTRIBUTION DES BROCHURES ET AFFICHES de la Journée mondiale 2008 au Palais de justice et à la Maison du Barreau.

### **ACAT France et Amnesty International France**

CAMPAGNE DE SIGNATURES COMMUNES

APPEL DU MOIS portant sur la situation particulière de Taïwan.

### **ACAT France, Périgueux**

COLLOQUE INTERRELIGIEUX d'une journée sur « Peine de mort, religions et sociétés ».

CONFÉRENCE PUBLIQUE sur le même thème en soirée.

### **ACAT France, Mutzig**

INTERVENTION DANS DES CLASSES de 4<sup>e</sup> au collège Louis Arbogast, dans le cadre de l'éducation civique. Débat sur la peine de mort, réalisation en groupes de collages sur le sujet et atelier d'écriture sur des témoignages de prisonniers.

INTERVENTIONS DANS DES PAROISSES sur l'importance de la lutte contre la peine de mort.

### **ACAT France, Saint Lô**

PRISE DE PAROLE PENDANT DES MESSES

DISPOSITION DE TABLES ET AFFICHAGES d'information.

SIGNATURES DES PÉTITIONS

### **ACAT France, Bar le Duc**

CAMPAGNE DE SIGNATURES dans les églises.

CAMPAGNE DE SIGNATURES sur les marchés. Interventions orales et affichages.

### **ACAT France, Vendôme**

AFFICHAGE DES AFFICHES de la Coalition mondiale et des affiches de l'ACAT sur Taïwan dans les Églises et paroisses.

DISTRIBUTION de l'appel du mois pour Taïwan.

ARTICLE du 17 octobre dans *La Renaissance du Loir et Cher* sur la campagne Asie - peine de mort, citant l'ACAT et la Coalition mondiale contre la peine de mort.

### **ACAT France, Cannes**

INTERVENTION AU COURS D'UN CULTe au temple protestant réformé de Cannes.

SIGNATURES DE PÉTITION à la sortie de messes dans des églises de Cannes

### **ACAT France, Thonon les bains**

CAMPAGNE DE SIGNATURES sur les marchés,

ARTICLES dans le *Dauphiné libéré* du 8 octobre et du 10 octobre pour annoncer les actions de l'ACAT et la Journée mondiale contre la peine de mort.

### **ACAT France, Mulhouse**

CAMPAGNE DE SIGNATURE lors du culte de la réformation.

### **ACAT France, Vichy**

PRISE DE PAROLE SUR LA PEINE DE MORT EN ASIE lors de messes dans 4 églises.

SIGNATURE DE PÉTITIONS

### **ACAT France, Nancy**

SIGNATURES DE PÉTITIONS dans la rue et discussions avec des partisans de la peine de mort.

### **ACAT France, Gap**

STAND SUR UN MARCHÉ pour signatures de pétitions.

### **ACAT France, Marlihes**

SIGNATURES DE PÉTITIONS

APPEL À PRIER

### **ACAT France, Saint-Malo**

AFFICHAGES ET CAMPAGNES DE SIGNATURES au forum des associations.

### **ACAT France, Franconville-St Leu la forêt**

PRISES DE PAROLE à la paroisse lors de 3 messes et distribution de tracts.

### **ACAT France, Lourdes/ Tarbes et ensemble des Hauts Pyrénées**

SENSIBILISATION auprès de maisons d'accueil, associations de retraités, d'aumôneries, et lors des rassemblements de Lourdes.

### **ACAT France, Angers**

STAND ET SIGNATURES à l'occasion de rassemblements de paroisses, centres spirituels, maisons de soins et de retraites.

### **ACAT France, Saint Nazaire**

PRISE DE PAROLES LORS DE MESSES

SIGNATURES DE PÉTITIONS

### **ACAT France, Alençon**

STAND À LA FOIRE AUX LIVRES campagnes de signatures et discussions sur peine de mort.

### **ACAT France, Ariège**

CAMPAGNES DE SIGNATURES lors de messes.

### **ACAT et Amnesty International France, Agen**

TENUE D'UNE TABLE DE PRESSE et recueil de signatures sur une place d'Agen.

### **ACAT et Amnesty International France, Isère**

INTERVIEW de 12 minutes pour une radio chrétienne sur la Journée mondiale et la peine de mort.

### **ACAT France, Clermont Ferrand et Amnesty France Clermont Ferrand**

CAMPAGNE DE SIGNATURES lors du forum des associations.

### **Amnesty International France, Marseille**

PROJECTION-DÉBAT sur la peine de mort en Asie, en prenant pour exemple la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Viêt Nam. Qu'en est-il de l'évolution des lois et des mentalités ?

20 h 30 : Projection : *Train de nuit* - un film de Diao Yinan – durée 1 h 30 - Sélection Un certain regard au festival de Cannes.

### **Amnesty International France Bourges**

CONCERT DE JAZZ et animation sur le thème de la peine de mort avec le Louisiana Jazz Band et CO2 Jazz Karbonik.

BAL FOLK et sensibilisation à la peine de mort.

### **Amnesty International France, Paris 11<sup>e</sup> arrondissement**

STAND INFORMATION ET PÉTITION à la Bibliothèque Faidherbe.

### **Amnesty International France, Alfortville**

SOIRÉE CONCERT A ORLY - Soirée festive avec Trois bouts de ficelle, Traces d'Irlande, Atelier Jazz d'Alfortville et Polyphonies corses.

### **Amnesty International France, Nîmes**

MANIFESTATION sur la voie publique avec utilisation de chasubles « Amnesty » et de masques.

SOIRÉE PÉTITIONS dans le hall d'un cinéma.

STAND DE SIGNATURES sur une place.

### **Amnesty International France**

16 AUTRES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES PAR DES GROUPES LOCAUX (séances de signatures, participations à un forum humanitaire, à la fête du livre ou à des brocantes)

### **Reporters Sans Frontière (RSF)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE sur la peine de mort touchant plus particulièrement les journalistes, mais aussi sur la Journée mondiale.

### **Fédération Internationale des droits de l'Homme (FIDH)**

PUBLICATION D'UN RAPPORT DE MISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTE AU JAPON - « La peine de mort au Japon : la loi du silence, à contre-courant de la tendance internationale » à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort.

PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour le lancement du rapport.

### **Collectif Mumia Abu-Jamal**

PROJECTION AVANT-PREMIÈRE DE *IN PRISON MY WHOLE LIFE* (documentaire contre la peine de mort et dédié à Mumia Abu-Jamal) lors du Festival Hors-Ecran à Lyon suivie d'un long débat contre la peine de mort.

CONFÉRENCE DE PRESSE à l'Hôtel de ville de Lyon présidée par Heidi Giovacchini, adjointe au maire, avec la participation de Danielle Mitterrand, de Robert Bryan (avocat de Mumia Abu-Jamal) et Nicole Bryan, de Livia et Colin Firth (producteurs du film).

## [ Grèce

### Barreau d'Athènes

RELAIS DE LA CAMPAGNE ET ENVOI DES APPELS

## [ Italie

### Comité Paul Rougeau 2008 Italie :

LETTRE OUVERTE AU JAPON - Lors de la Journée mondiale, le Comité Paul Rougeau a collecté des signatures à apposer sur une lettre aux autorités japonaises, puis l'a publiée dans la presse.

DÉPÔT DE LA LETTRE ET DES SIGNATURES À L'AMBASSADE du Japon à Rome.

### Hands Off Cain

INTERVIEW avec IPS.

### ACAT Italie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE envoyé aux agences de presse italiennes pour la Journée mondiale.

### Région Toscane

CAMPAGNE DE COLLECTE DE SIGNATURES POUR LA PÉTITION qui a été envoyée aux collectivités territoriales et aux ONG des droits de l'Homme.

DISTRIBUTION DE BROCHURES et d'affiches aux employés de la Région Toscane et aux ONG.

CONFÉRENCE DE PRESSE

## [ Luxembourg

### Barreau du Luxembourg

RELAIS DE LA CAMPAGNE et envoi d'appels.

### ACAT Luxembourg

APPEL du mois – reprise de la lettre sur le Japon de la Coalition (destinée au ministre de la Justice du Japon) envoyé aux membres (et publié sur le site) et renvoyé par nos membres et sympathisants directement à la Coalition.

CAMPAGNE DE PRESSE - Accord avec le principal quotidien d'information du Luxembourg (*Luxemburger Wort*) pour une publication en plusieurs parties de la campagne de la Coalition. Premier article publié dans l'édition du 13 octobre.

## [ Norvège

### Amnesty International Norvège

CONFÉRENCE à l'université d'Oslo. Intervenants : John Holbrook, Kerry Cook (prisonnier dans les couloirs de la mort aux États-Unis pendant plus de 20 ans innocenté en 1997), Iraj Masdaghi (prisonnier dans les couloirs de la mort en Iran pendant 10 ans sous Khamenei) et des représentants d'Amnesty.

DÉBAT PUBLIC à la New Norwegian Opera House avec Kerry Cook, Iraj Masdaghi et John Holbrook (ancien commissaire de la police criminelle et désormais photographe) Parmi le public, étaient présents Fabian Stang, Maire d'Oslo, Kjell Bondevik, ancien Premier Ministre, des artistes, des écrivains et des étudiants en art.

EXPOSITION DE PHOTOS *Voices from death row* à l'Opéra présentant des photos de prisonniers des couloirs de la mort au Texas.

COLLECTE DE SIGNATURES à envoyer à John McCain et Barack Obama, 7 000 signatures ont été envoyées.

DÉBAT DANS UN CAFÉ AVEC Christian Borch, reporter pour la télévision norvégienne Norwegian Broadcasting qui a visité les couloirs de la mort au Texas et John Peder le secrétaire général d'Amnesty Norvège.

CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ D'OSLO AVEC Nils Christie, criminologiste.

CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ D'OSLO AVEC Johan Galtung, politologue.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'UN NOUVEL OPÉRA NORVÉGIEN *Dead Beat Escapement* dont le thème principal est la peine de mort et qui évoque les derniers mots des condamnés à mort juste avant leur exécution.

SIGNATURE DE PÉTITIONS et rédaction de lettres adressées au Japon, Pakistan, Corée du Sud et Taiwan et Viet Nam.

ACTION SUR INTERNET pour le Pakistan.

## [ Pays-Bas

### Amnesty International Pays-Bas

CONFÉRENCE dans les bureaux d'Amnesty avec deux intervenants : Bikram Jeet Batra, un avocat Indien qui a participé à l'élaboration du récent rapport d'Amnesty International sur la peine de mort en Inde et Bart Stapert, expert national sur la peine de mort aux États-Unis et en Indonésie.

### Barreau d'Amsterdam

RELAIS DE LA CAMPAGNE et envoi d'appels.

## [ Pologne

### Student Chapter People to People

PRÉSENTATION MULTIMÉDIA d'informations sur la peine de mort.

SIGNATURE DE PÉTITIONS

## [ Portugal

### Amnesty international Portugal

DÉBAT sur les doutes et les raisons pour l'abolition de la peine de mort avec des élèves. Discussion très riche avec un très fort taux de participation.

SIMULATION DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES pour la résolution sur un moratoire sur l'application de la peine de mort- Plus de 100 étudiants ont participé à cette simulation où des débats animés ont eu lieu. Chaque école représentant un pays devait défendre les intérêts de ce pays quelque soit son opinion sur la peine de mort. Des bénévoles d'Amnesty représentaient les ONG.

ÉVÈNEMENT THÉÂTRAL insistant sur la nécessité d'abolir la peine de mort dans le monde.

CAMPAGNE DE SIGNATURES de pétitions et d'appels lors de stand et sur Internet.

## [ Royaume-Uni

### Reprive

RAPPORT sur la peine de mort envoyé aux médias.

INTERVIEW avec *The Guardian*.

## [ Suède

### Amnesty International Suède

SÉMINAIRE sur la peine de mort avec Erik Prokosch, expert international sur la peine de mort et Colin Gonsalvez, secrétaire général du Human Rights Law Network en Inde.

ATELIER DE CRÉATION DE T-SHIRT ET CAFÉ MUSICAL

### Amnesty International Suède, Linköping

EXPOSITION SUR LA PEINE DE MORT au musée régional et stand d'information.

### Amnesty International Suède, Uppsala

MANIFESTATION à la bougie.

### Action Group Against the Death Penalty

MANIFESTATION à Norrmalmstorg

## [ Suisse

### Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

RELAIS AUX MEMBRES de son réseau des informations sur les actions initiées par la Coalition.

### ACAT Suisse

CAMPAGNE DE SIGNATURES POUR LE JAPON ET TAIWAN - L'ACAT Suisse a repris la thématique et la documentation proposée par la Coalition mondiale contre la peine de mort en se concentrant sur deux pays asiatiques : Japon et Taiwan. La documentation a été envoyée à toutes les paroisses, en les invitant à participer à cette campagne, à signer les pétitions et à faire une collecte en faveur de l'ACAT.

## [ 4 ]

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Ne sont repris que les communiqués de presse cités dans la partie initiative du Rapport 2008.

## [ Communiqué de presse de la FIDH

### « La loi du silence, à contre-courant de la tendance internationale »

jeudi 9 octobre 2008

Publication d'un rapport de mission internationale d'enquête

À l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) publie un rapport sur la peine de mort au Japon intitulé : « La peine de mort au Japon : la loi du silence, à contre-courant de la tendance internationale ».

Ce rapport est le résultat d'une mission d'enquête réalisée par la FIDH en juillet 2008, afin d'évaluer les mesures prises par le gouvernement japonais, suite aux recommandations émises lors d'une précédente enquête en 2003.

Les conclusions de ce rapport sont accablantes : « Le Japon continue de condamner à mort des criminels et de les enfermer pendant des décennies dans des prisons où règnent le secret et l'isolement, dans l'ignorance ou le mépris de l'opinion mondiale », affirme Florence Bellivier, Secrétaire générale de la FIDH. En outre, le rythme des exécutions s'est accéléré ces dernières années, « 2008 a marqué le record en nombre d'exécutions au Japon, et ce depuis au moins quinze ans : nous assistons à un véritable recul » ajoute Dan Van Raemdonck, Vice-Président de la FIDH. 13 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année et 102 personnes sont actuellement détenues dans les couloirs de la mort. Aucune révision de procès de condamnés à mort n'a été acceptée depuis 1986 et aucun condamné n'a été gracié depuis 1975.

« Nous sommes également inquiets par les réformes de la procédure pénale qui entreront en vigueur d'ici la fin de l'année, et pourraient renforcer encore davantage l'inégalité entre le Parquet et la défense et aboutir à un accroissement du nombre de condamnations à mort », a déclaré Jia-Zhen Wu, membre du bureau exécutif de l'Association taiwanaise des droits de l'Homme, qui a participé à la mission de la FIDH au Japon.

La FIDH appelle le gouvernement et le législateur japonais à adopter, dans les plus brefs délais un moratoire sur la peine capitale, première étape vers l'abolition. Dans l'intervalle, la FIDH demande notamment au Japon de réduire le nombre d'infractions relevant de la peine capitale, de réformer le système de la garde à vue, et de garantir l'égalité des armes des parties aux procès.

## [ Communiqué de presse du Barreau de Liège

« La peine de mort signe le triomphe de la vengeance sur la justice et viole le premier droit de tout être humain, le droit de vivre. La peine capitale n'a jamais dissuadé le crime. Elle constitue un acte de torture et l'ultime traitement, inhumain et dégradant. Une société qui recourt à la peine de mort encourage symboliquement la violence. Toutes les sociétés, respectueuses de la dignité de leurs membres doivent s'efforcer d'abolir la peine capitale » (déclaration des participants au premier congrès mondial contre la peine de mort de Strasbourg, France, 9 octobre 2001).

La peine de mort est l'ultime symbole de l'indignité.

Au moment où le barreau de Liège entreprend une réflexion approfondie sur le thème « Droit et Dignité », et à la veille du 10 octobre 2008, journée mondiale contre la peine de mort, il lui a paru indispensable de s'associer à l'ensemble des initiatives qui sont prises, de par le monde, en vue d'obtenir un moratoire universel sur les exécutions et, à terme, une abolition universelle de la peine de mort.

En sa séance du 7 octobre 2008, le conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Liège a dès lors décidé d'adhérer à la coalition mondiale contre la peine de mort et de se joindre aux appels lancés par cette coalition pour que cesse les exécutions dans le monde.

Le thème de la journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre 2008 est « ouvrons les yeux sur l'Asie ».

Le barreau de Liège s'associe aux membres de la coalition pour souligner que, en 2007, au moins 660 exécutions capitales ont été recensées sur le continent asiatique. Selon une récente étude de Franklin Zimring et David Johanson, 85 à 95 % des exécutions capitales dans le monde ont lieu en Asie.

Il appelle les organisations internationales des avocats et les barreaux du monde entier à se joindre à la coalition mondiale contre la peine de mort.

Il invite tous les membres du barreau de Liège à s'inscrire dans cette dynamique abolitionniste, qui se développe dans le monde entier, et qui tend à rendre contraignant le 2<sup>e</sup> protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, et adopté en 1989 par l'assemblée générale de l'ONU, actuellement ratifié par 66 États du monde.

L'avocat est là, présent, à côté d'un homme, pour l'aider à se tenir debout.

Pour le barreau de Liège,  
Patrick HENRY,  
Le bâtonnier.

## [ Communiqué de Presse de Reporters sans frontières

Le 10 octobre 2008

**Journée mondiale contre la peine de mort :  
l'urgence d'une abolition concerne aussi la presse**

À l'occasion de la 6<sup>e</sup> journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre 2008, Reporters sans frontières souhaite mettre en lumière un aspect toujours d'actualité de ce scandale politique et humain que représente une sanction aussi archaïque : son utilisation contre les journalistes ou les défenseurs de la liberté d'expression.

« Il est certes délicat de souligner l'abjection d'un cas par rapport à un autre, lorsqu'il s'agit de la peine de mort. Mais nous tenons à mettre en lumière l'un des aspects pervers qui concerne directement les journalistes et la liberté d'expression, dans le but de contredire, une fois de plus, ceux qui hésitent encore à se mobiliser pour son abolition, sous prétexte que cette sanction irréparable ne concernait que les criminels les plus odieux », a déclaré l'organisation.

Le cas le plus emblématique, aujourd'hui, a lieu dans un pays qui, paradoxalement, se trouve sous la surveillance de puissantes démocraties parlementaires : l'Afghanistan. Dans une cellule d'une prison de Kaboul, le jeune journaliste et étudiant Sayed Perwiz Kambakhsh, collaborateur du magazine Jahan-e Naw (« Le Monde nouveau »), attend la conclusion d'un interminable procès en appel pour « blasphème ». Malgré la mobilisation de nombreux confrères et d'écrivains afghans, le jeune homme est toujours sous le coup d'une condamnation à mort prononcée en janvier 2008 par la première chambre d'un tribunal de Mazari-Charif, au terme d'un procès expéditif, tenu à huis clos, en l'absence de son avocat. Le 17 octobre prochain, il entamera sa deuxième année de détention, une punition déjà stupéfiante pour avoir prétendument détenu chez lui des écrits sur la place de la femme musulmane dans la société. Document médical à l'appui, il a été démontré que Sayed Perwiz Kambakhsh a été torturé durant sa détention.

L'année précédente, en Iran, un cas similaire était venu rappeler que la peine capitale pouvait être un outil terrifiant pour faire taire les voix qui dérangent. Adnan Hassanpour, 26 ans, journaliste de l'hebdomadaire aujourd'hui interdit Asou et collaborateur de divers médias étrangers, avait été arrêté le 25 janvier 2007 et écroué à la prison de Mahabad (Kurdistan). En septembre 2008, la justice iranienne, qui l'avait d'abord condamné à mort à deux reprises pour « activités subversives contre la sécurité nationale », a finalement décidé qu'il ne pouvait être considéré comme un « mohareb » (ennemi de Dieu) et a transmis son dossier à un tribunal civil du Kurdistan iranien. Le jeune homme, ardent défenseur des droits culturels kurdes, est aujourd'hui détenu à la prison centrale de Sanandaj. Il a déjà observé deux grèves de la faim pour dénoncer ses conditions de détention.

En Iran, du reste, l'accusation d'être un « mohareb », qui est passible de la peine capitale et dont la définition est extrêmement vague, est une arme fréquemment utilisée pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de défier les autorités du moment. Ainsi, en 2005, le blogueur Mojtaba Saminejad avait-il été poursuivi pour « insulte envers les prophètes », avant d'être finalement acquitté. Les défenseurs de l'abolition de la peine de mort peuvent également être l'objet d'une répression systématique. Depuis plusieurs années, un journaliste et militant abolitionniste subit les foudres des autorités iraniennes, payant fréquemment son combat du prix de sa liberté. Emadoldin Baghi a été arrêté pour la dernière fois le

14 octobre 2007, après avoir été accusé de « propagande contre le régime » et de « publication de documents gouvernementaux secrets obtenus avec l'aide de prisonniers détenus pour atteinte à la sécurité dans des établissements spéciaux ». Il venait de fonder l'association Les Gardiens du droit à la vie, la première organisation défendant l'abolition de la peine de mort en Iran. Fervent militant distingué, en 2005, par le prix des droits de l'homme de la République française, il avait purgé une peine de trois ans de prison entre 2000 et 2003, après la publication d'un livre-enquête sur une vague d'assassinats d'intellectuels et de journalistes en 1998. Et pour avoir défendu, dans un éditorial du quotidien Neshat, une vision moderne de l'islam dans ses rapports à la peine de mort.

Mais les autorités de Téhéran ne fléchissent pas. À tel point que le Parlement a adopté en première lecture, en juillet 2008, une loi extrêmement dure, destinée à « renforcer les peines pour les crimes contre la sécurité morale de la société ». Si elle était définitivement adoptée, cette législation unique au monde punirait de « pendaison » ou d'« amputation de la main droite puis du pied gauche » la « création de blogs et de sites Internet faisant la promotion de la corruption, de la prostitution et de l'apostasie ».

Le monde musulman n'est évidemment pas le seul concerné. En novembre 2005, les autorités éthiopiennes avaient ainsi fait incarcérer et juger pour « haute trahison » et « génocide » les cadres du principal parti d'opposition, ainsi qu'une vingtaine de directeurs de journaux qui les avaient soutenus, après que des émeutes sanglantes avaient suivi l'annonce des résultats des élections législatives, prétendument remportées par le parti du Premier ministre, Meles Zenawi. Acquittés ou graciés en 2007, certains d'entre eux avaient été condamnés à mort pour ce que le pouvoir avait considéré comme une tentative de coup d'État à motivation ethnique.

Enfin, le cas du journaliste de radio et militant des Black Panthers Mumia Abu-Jamal, aux États-Unis, vient également rappeler que la peine capitale n'a toujours pas été abolie par la première puissance mondiale.

Condamné à la peine capitale en 1982 pour l'assassinat, dont il a toujours nié être l'auteur, du policier Daniel Faulkner, Mumia Abu Jamal a passé 26 ans dans le « couloir de la mort ». En mars 2008, la cour d'appel fédérale de Philadelphie a commué à une voix près cette condamnation en réclusion criminelle à perpétuité, décision encore susceptible de recours par l'accusation.

*Reporters sans frontières défend les journalistes emprisonnés et la liberté de la presse dans le monde. L'organisation compte neuf sections nationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Suède et Suisse), des représentations à Bangkok, Londres, New York, Tokyo et Washington, et plus de 120 correspondants dans le monde.*

## [ Communiqué de presse des Coalitions arabes

### World Day Against the Death Penalty : Joint Statement From Arab Coalitions

Rédigé par le *Amman Centre for Human Rights Studies*

Jeudi 16 octobre 2008

The world will celebrate on the 10th of October 2008 the World Day Against the Death Penalty which was a crowning of the struggle and efforts of human rights activists and civil action, whether individually or collectively, in the quest to abrogate the death penalty from the local and international legislation and to replace it, whenever deemed necessary, with other appropriate penalties in which the crime warrants a form of penalty.

Attention was paid to the World Day Against the Death Penalty as part of an initiative that seeks to remind the international community, particularly in the Arab region, with the need to review the use of the death penalty because it constitutes the climax of infringement on human rights as it violates the right of Man to life and pronounces that a mistake, whenever made, should not be remedied by a more violent mistake. On the contrary, the State should lay down the foundations of healthy relations with its own citizens primarily based on the rejection of all forms of guided and systematic violence, all the more so because the implementation of the death penalty is applied against politicians and party leaders who differ in their views with the ruling authorities. Civil efforts have succeeded in abrogating the death penalties in 137 countries, according to a report published by Amnesty International in 2007. This is prompting us to request the Arab governments to seek to amend the national code of criminal legislation for the purpose of abrogating this penalty. Arab governments are requested to ratify the second voluntary protocol appended to the International Covenant on Civil and Political Rights pertaining to the abrogation of the death penalty. They are also requested to ratify the Articles of Association of the International Criminal Court together with introducing a fair criminal policy based on guaranteeing the rights of prisoners to have a fair trial. Such a fair trial should be based on a law that is in harmony with the covenants and conventions supporting human rights.

In this context, the elite of the civil society, including jurists, writers, and journalists, are requested to play a more effective role and make further efforts to abrogate the death penalty from the local legislation by holding seminars, lectures and workshops to spread awareness of the danger of the deliberate use of the death penalty and the negative impact which this penalty could leave on the local communities. Stopping the codification and implementation of the death penalty in the Arab countries is a basic demand which the Arab jurist organizations are seeking to achieve, not only for the sake of defending human rights, but also for the restoration of the humanity of the State. Arab countries should also draft a new charter that spells out the relationship between the State and its citizens so as to guarantee the ability of the State to hold out and to progress in a society where Man has become its main and decisive element.

The Coalitions Against the Death Penalty appeals to the judiciary branch of government in the Arab countries to follow the steps of the Lebanese judiciary. The Lebanese Court of Cassation decided to abrogate the death penalty and to substitute it for another penalty. It also decided to revoke all the death sentences issued by the criminal courts.

- 1- The Arab Coalition Against the Death Penalty
- 2- The Egyptian Coalition against the Death Penalty.
- 3- The Tunisian National Coalition against Death Penalty.
- 4- The Moroccan Coalition against Death Penalty.

- 5- The Palestinian Coalition against the Death Penalty.
- 6- The Yamani Coalition against the Death Penalty.
- 7- The Jordanian Coalition against the Death Penalty.
- 8- The Lebanon's Campaign against the Death Penalty.
- 9- The Mauritanian Coalition against the Death Penalty.
- 10- The Preparatory Committee of the Iraqi Coalition against the Death Penalty.
- 11- Bahrain Human Rights Society.
- 12- The Committees for the Defense of Democracy Freedoms and Human Rights in Syria.
- 13- Umbrella for Kuwaiti Action.
- 14- Algerian League for Defending Human Rights.

## [ Communiqué de presse de la Coalition mondiale contre la peine de mort

Vendredi 10 Octobre 2008

### **Asie : Il est temps d'arrêter les exécutions**

Le 10 octobre 2008, pour la 6<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale contre la peine de mort, la Coalition mondiale appelle les citoyens du monde à se mobiliser afin que cessent les exécutions en Asie.

Ce continent rassemble 60 % des habitants de la planète. 95 % d'entre eux vivent dans un pays où la peine de mort reste prévue par la loi. Selon Amnesty International, 27 pays ont aboli la peine de mort en droit ou de fait alors que 14 continuent à pratiquer des exécutions dans des conditions condamnables. Les procès sont trop souvent inéquitables, la peine capitale est appliquée à un large éventail de délits, y compris non violents (trafic de drogue, détournement d'argent) et le processus judiciaire reste largement opaque.

Philip Alston, Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires rappelle que « Les pays qui choisissent de conserver la peine de mort n'en sont pas empêchés par le droit international, mais ils ont clairement l'obligation de faire connaître les détails de la manière dont ils appliquent leur peine ». Pourtant, au Japon par exemple, les exécutions ont lieu dans le plus grand secret. Les condamnés à mort ne sont prévenus de leur exécution que quelques heures auparavant sans que leurs familles en soient informées.

Des changements sont porteurs d'espoir vers une Asie sans peine de mort. Depuis plusieurs années, le nombre d'exécutions a diminué en Asie. Les périodes de moratoire (c'est-à-dire la suspension temporaire des exécutions) sur les exécutions sont plus longues et plus fréquentes. En parallèle, les activistes asiatiques en faveur de l'abolition de la peine de mort s'organisent et se mobilisent.

Après un travail en direction de la Chine à l'occasion des JO, la Coalition mondiale contre la peine de mort cible six autres pays. Elle dénonce le manque de transparence au Japon, les procès inéquitables au Pakistan, le nombre important de crimes passibles de la peine de mort au Viêt Nam. Elle encourage la mise en place de moratoires en Inde et à Taiwan et appelle à l'abolition en droit en Corée du Sud. Elle va adresser aux gouvernements japonais, pakistanais, vietnamiens, indiens, taiwanais et sud-coréens des pétitions signées à ce propos lors de la Journée mondiale.

Des centaines d'initiatives (conférences, débats, manifestations, signatures de pétitions) sont organisées dans de nombreux pays aux alentours du 10 octobre afin de dénoncer l'application de cette peine inhumaine, cruelle et dégradante.

Les abolitionnistes asiatiques se mobilisent contre les condamnations, contre les exécutions, pour des moratoires sur les exécutions et pour l'abolition. Soutenons-les.

## REVUE DE PRESSE

La revue de presse est classée par continent et par pays. Elle n'est pas exhaustive et ne comprend que les articles dont la Coalition mondiale a eu connaissance.

### [ Asie Pacifique

#### Australie

*Brisbane Times* : « Death penalty an affront to our humanity » – 10/10/2008

#### Chine

*Observe China* : « 世界废除死刑日 ” 之际中国执行死刑案不完全统计 - 15/10/2008

#### Inde

*Express India* : « Commute death penalty into life imprisonment: Pak rights group » – 07/10/2008

*Zee News* : « Commute death penalty into life imprisonment: Pak rights group » – 07/10/2008

*The Times of India* : « Join a walk against death penalty » – 10/10/2008

*The Hindu* : « Amnesty : Declare moratorium on death penalty » – 11/10/2008

*Junior Vikatan* : « "நலிக்குமா? எம்.எல்.ஏ." – 08/10/2008

*The New Indian Express Group* : « United against capital punishment » – 11/10/2008

#### Japon

*Japan Times* : « 42 death-row inmates are seeking retrials » – 06/10/2008

*Japan Times* : « Rarely heard voices of death-row inmates get public airing » – 11/10/2008

*Japan Today* : « Amnesty protests death penalty use worldwide » – 11/10/2008

*Japan Today* : « Group reports rarely heard voices of death row inmates » – 12/11/2008

*Mainichi Daily News* : « Nearly 20 % of Japan's death-row inmates don't have visitors » – 11/10/2008

*IPS News* : « Death Penalty : Activists Reveal Japan's Death Row to the World » – 10/10/2008

*Yomiuri Shimbun*, « Unmasking Capital Punishment / Chaplains play key role in death-row inmates' lives » – 15/10/2008

#### Kirghistan

*Central Asian News Services* : « European and World Day against Death Penalty marked on 10 October 2008 » – 10/10/2008

#### Mongolie

*C-1 TV* : Interviews peine de mort – 10/10/2008

*UBS TV* : Interviews peine de mort – 10/10/2008

*Mongolian National Broadcasting* : Interviews peine de mort – 10/10/2008

#### Pakistan

*Pakistan Daily Times* : « Open Your Eyes: World Day Against the Death Penalty » – 10/10/2008

*Pakistan Daily Times* : « Following in footsteps of other nations : Rights groups want end to death penalty » – 11/10/2008

*Pakistan Daily Times* : « HRCP urges govt to abolish death penalty » – 11/10/2008

*The Post* : « HRCP seeks immediate moratorium on executions » – 11/10/2008

*IPS News* : « Death Penalty-Pakistan : Reason For Hope on World Day » – 10/10/2008

*The Nation* : « India must set up moratorium on executions : Amnesty » – 10/10/2008

*Kashmir Media Service* : « Amnesty urges India to abolish death penalty » – 13/10/2008

*Dawn TV* : Interview de Sam Zarifi, directeur des programmes Asie au Secrétariat international d'Amnesty international – 10/10/2008

#### Taiwan

*Taipei Times* : « Anti-death penalty group holds Double Ten show » – 11/10/2008

*Taipei Times* : « Alliance announces talks on ending death penalty » – 19/10/2008

*Taiwan News* : « EU calls for universal abolition of death penalty » – 10/10/2008

*Taiwan News* : « An international conference on abolishing death penalty will take place in Taiwan » – 23/10/2008

*The China Post* : « Moratorium on death penalty to be discussed » – 10/10/2008

#### Thailand

*Bangkok Post* : Article de Mrg BREEN, President de la *Union For Civil Liberty*(UCL) – 10/10/2008

### [ Afrique

#### Bénin

*Le Matin* : Reprise du communiqué de presse de la Coalition Béninoise pour la Cour Pénale Internationale – 10/10/2008

*Private channel* : Interview télévisé – 10/10/2008

*Radio national* : Lecture du communiqué de presse de la Coalition Béninoise pour la Cour Pénale Internationale – 10/10/2008

#### Ghana

*Radio Lomé* : Interview du directeur d'Amnesty International Ghana – 10/10/2008

*La chaine nationale* – 10/10/2008

*Radio nostalgie* – 10/10/2008

#### Ouganda

*African Press Agency News* : « EU urges Uganda to abolish death penalty » – 11/10/2008

*New Vision* – 10/10/2008

*Radio Vision Voice 94.8 fm* : Émission de 30 minutes – 10/10/2008

#### Nigéria

*African Independent Television* : Émission « KAKAAKI The African Voice » – 10/10/2008

#### République Démocratique du Congo

*radio Star de Bukavu* : Interview radio – 10/10/2008

#### Togo

*E47 TV* : Émission « initiative citoyenne » – 10/10/2008

### [ Amériques

#### Argentine

*Diario de Mendoza* : « Un mundo sin pena de muerte » – 10/10/2008

#### Canada

*Chyz* : Interview radio avec Lievin Ngondji – 10/10/2008

#### Chili

*La Segunda* : « Universidad Central y Amnistía Internacional debaten sobre la pena de muerte » – 09/10/2008

## États-Unis

*Siglo 21* : « Día mundial contra la pena capital » – 10/10/2008

*Helena Independent Record* : « Group against death penalty rallies in Helena » – 11/10/2008

*Associated Press* : « Amnesty protests death penalty use worldwide » – 10/10/2008

*Associated Press* : Photo 10/10/2008

## Jamaïque

*The Jamaica Observer* : « EU commissioner urges universal abolition of death penalty » – 09/10/2008

## Mexique

*Milenio* : « Día mundial contra la pena de muerte » – 09/10/2008

## Paraguay

*Un Mundo* 10/10/2008

## Porto Rico

*Radio Universidad de Puerto Rico*

## [ Europe

### Allemagne

*Deutsche Welle* : « Human rights group Amnesty International meanwhile urged EU officials to take India to task over the question of the death penalty and the alleged persecution of religious minorities » – 09/10/2008

*Deutsche Welle* : Article en Indonésien – 10/10/2008

*Der Westen* : « Ein Tag gegen die Todesstrafe : Der 10. Oktober » – 10/10/2008

*Die Presse* : « Todesstrafe : 1252 Hinrichtungen in 24 Ländern » – 10/10/2008

### Espagne

*EFE* : « Al pide la abolición de la pena de muerte en Asia, donde más se aplica » – 09/10/2008

*Diario de Cadiz* : « Al menos 1.252 personas fueron ejecutadas el año pasado bajo pena de muerte » – 10/10/2008

*20 Minutos* : « Miles de personas continúan presas en corredores de la muerte en todo el mundo » – 10/10/2008

*Eco Diarios* : « La campaña abolicionista impulsa a la ONU a cuestionarse de nuevo la pena de muerte » 10/10/2008

*Eco Diarios* : « Periodistas en el corredor » – 10/10/2008

*Europa Press* : « Al pide una moratoria universal de las ejecuciones el Día Mundial contra la Pena de Muerte » – 10/10/2008

*Europa Press* : « La UE reitera su compromiso de seguir trabajando por la abolición universal de la pena de muerte » – 10/10/2008

*Europa Press* : « La asociación Pablo Ibar dice que el español fue condenado a muerte por la "ineficacia" de su abogado de oficio » – 10/10/2008

*Terra* : « Denuncian aumento de las ejecuciones de presos en Japón en 2008 » – 09/10/2008

*IPS* : « Pena de muerte-Pakistán : Gracia y conmutación renuevan esperanza » – 10/10/2008

*IPS* : « Moratoria no pone fin a campaña abolicionista » – 09/10/2008

*CADENA SER* : « En el Día Mundial Contra la Pena de Muerte, Amnistía Internacional pide una moratoria universal de las ejecuciones » – 10/10/2008

*Faro de vigo* : « Desmantelar este injusto sistema -Pongamos fin a la pena de muerte » – 10/10/2008

## France

*AFP* : « Peine de mort : La FIDH reproche au Japon d'aller à contre-courant » – 09/10/2008

*AFP* : « Lawyer demands release for Afghan reporter on death row » – 10/10/2008

*AFP* : « Amnesty urges India, S.Korea and Taiwan to end executions » – 10/10/2008

*Le Monde* : « Appel commun pour M. Troy Davis et tous les autres... » – 08/10/2008

*Le Monde* : « Peine de mort : La FIDH reproche au Japon d'aller à contre-courant » – 09/10/2008

*La Croix* : « Le Japon entretient la loi du silence sur la peine de mort » – 09/10/2008

*La Croix* : « L'ACAT demande un moratoire à Taïwan » – 09/10/2008

*Le Figaro* : « Peine de mort : la FIDH accuse le Japon » – 09/10/2008

*L'Humanité* : « Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne marqueront la Journée européenne contre la peine de mort du 10 octobre en organisant de 11 heures à 12 h 30 dans le bâtiment Agora du Conseil de l'Europe » – 09/10/2008

*L'Humanité* : « Festival de cinéma Hors-Ecran » – 10/10/2008

*Midi Libre* : « Amnesty : Combattre la peine de mort » – 08/10/2008

*Virgin Radio Rhône* : « La 6<sup>e</sup> journée mondiale contre la peine de mort » – 10/10/2008

*Le Progrès de Lyon* – 10/10/2008

*Libération Lyon* – 11/10/2008

*Lyon TV* – 12/10/2008

*NRJ* – 13/10/2008

*RFI* : « Peine de mort : le constat encourageant d'Amnesty International » – 10/10/2008

*Radio Son de l'Espoir* : « Flash Asie » – 14/10/2008

*Radio Fréquence Protestante* : Interview de l'ACAT – 10/10/2008

*Radio BLV* : « Reportage et "baroscope" » – 10/10/2008

## Italie

*La Stampa* : « Giornata mondiale contro la pena di morte, Amnesty : "Moratoria in Asia" » – 10/10/2008

*La Repubblica* : « Pena morte : napolitano, abolizione e' battaglia civiliita » – 10/10/2008

*Il Corriere* : « India, Corea del Sud e Taiwan cancellino la pena di morte » – 09/10/2008

*Il Tempo* : « Pena di morte : fini, camera sostiene battaglia per abolizione » – 10/10/2008

*Strill* : « 10/08 Giornata mondiale contro la pena di morte » – 09/10/2008

*Rassegna* : « Diritti umani, oggi Giornata contro la pena di morte » – 10/10/2008

*Iniziativa* : « A Montecitorio la celebrazione della Giornata europea contro la pena di morte » – 10/10/2008

*Virgilio Notize* : « Battaglia per l'abolizione globale ancora lunga e impegnativa » – 10/10/2008

*L'occidentale* : « Pena di morte. Fini : Promuoveremo la moratoria all' Onu » – 10/10/2008

*Vanity Fair Italia*

*Il Velino* : « Pena di morte, Amnesty chiede passi avanti verso sua abolizione » – 09/10/2008

*Agenzia Dire* : « Pena di morte, meno esecuzioni (e Paesi forcaioli) » – 10/10/2008

*ASCA* : « Pena morte : fini, fatti progressi per abolizione ma strada ancora lunga » – 10/10/2008

*ASCA* : « Amnesty International : oggi Giornata Mondiale contro la Pena di Morte » – 10/10/2008

*EcoRadio* : « Giornata mondiale contro la pena di morte » – 09/10/2008

## Luxembourg

*Radio 100.7* : Émission « Guest of the Day » – 09/10/2008

## Malte

*Times of Malta* : « Malta renews opposition to death penalty » – 11/10/2008

## Royaume-uni

*The Guardian* : « World is moving towards banning death penalty, says Reprieve » – 09/10/2008

## Suisse

*Schweiz.biz* : « Internationaler Tag gegen die Todesstrafe » – 10/10/2008

*Romandie* : « Peine de mort : La FIDH reproche au Japon d'aller à contre-courant » – 09/10/2008

## Ukraine

*YHIAH News Agency* : « Oct 10 is annual European day against the death penalty » – 10/10/2008

*The Financial* : « European Union signs declaration against death penalty » – 10/10/2008

## [ Monde arabe

### Liban

*The Daily Star* : « A challenge for Lebanon : abolishing the death penalty » – 10/11/2008

*The Daily Star* : « Najjar presents draft law to abolish death penalty » – 10/11/2008

*Annahar* – 10/10/2008

*Al-akhbar* – 10/10/2008

### Maroc

*Al Bayane* : « Sit-in symbolique à rabat à l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort » – 09/10/2008

*Al Bayane* : « Non à l'atteinte au droit de la vie, non à la peine de mort » – 10/10/2008

*Al Awsat* – 10/10/2008

*Assabah* – 10/10/2008

*Le Soir Weekend* : « Mohamed VI abolira -t-il la peine de mort? » – 10/10/2008

*Libération* : « Halte à la peine de mort » – 10/10/2008

*Al Jazeera* – 08/10/2008

*TVE* – 08/10/2008

*BBC* – 08/10/2008

*Al Hurra* – 08/10/2008

*Medi1 Sat* – 08/10/2008

### Tunisie

*Attariq Aljadid*

*Alwhda*

*Almostakbel*

*Alchaab*

*Kalima*

*Alhiwar* : Émission de television – 01/11/2008

[ 6 ]

## LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE

La liste des 83 membres au 15 janvier 2009 est classée par ordre alphabétique.

### [ Secrétariat exécutif

#### ECPM

197-199 avenue Pierre Brossolette

92120 Montrouge, France

Général : [contact@abolition.fr](mailto:contact@abolition.fr)

Coordinateur : Guillaume Parent – [gparent@abolition.fr](mailto:gparent@abolition.fr)

Directrice administrative : Aurélie Plaçais – [aplacais@abolition.fr](mailto:aplacais@abolition.fr)

Journaliste et webmaster : Thomas Hubert – [thubert@worldcoalition.org](mailto:thubert@worldcoalition.org)

### [ Membres de la Coalition mondiale

#### Autriche

• **International Helsinki Federation for Human Rights (IHF)**

Maria Luisa Bascur – [bascur@ihf-hr.org](mailto:bascur@ihf-hr.org)

<http://www.ihf-hr.org/>

#### Belgique

• **Ville de Braine-l'Alleud**

Vincent Scourneau, Bourmestre

[info@braine-lalleud.be](mailto:info@braine-lalleud.be) ; [myriam@cftj.org](mailto:myriam@cftj.org)

[www.braine-lalleud.be/](http://www.braine-lalleud.be/)

• **Fédération des Étudiants Libéraux (FEL)**

[arnaud@etudiantsliberaux.be](mailto:arnaud@etudiantsliberaux.be)

<http://etudiantsliberaux.blogspot.com/>

• **Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones de Belgique (OBFG)**

André Risopoulos, Administrateur – [andre.risopoulos@avocats34.be](mailto:andre.risopoulos@avocats34.be)

• **Ordre des avocats du Barreau de Liège**

Patrick Henry – [batonnierdeliege@avocat.be](mailto:batonnierdeliege@avocat.be)

• **Hope & Justice**

Annick Guillard – [annyckguillard@hotmail.com](mailto:annyckguillard@hotmail.com)

#### Burundi

• **Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme**

Daniel Mutambala Mazinda – [ucpdho@yahoo.fr](mailto:ucpdho@yahoo.fr)

• **Unis pour l'abolition de la peine de mort**

Léonidas Habarugira – [ishimwess@yahoo.fr](mailto:ishimwess@yahoo.fr)

[ 96 ]

[ 97 ]

## Canada

### • Iranian Human Rights Activists Groups in EU and North America

Hossein Mahoutiha – hmahoutiha@videotron.ca

www.hriran.org

### • Rights and Democracy / Droits et Démocratie

Lloyd Lipsett – Llipsett@dd-rd.ca

www.ichrdd.ca

## Côte-d'Ivoire

### • Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)

lidho@avisoci

## Espagne

### • Ville d' Andoian

Jone Iturrioz – idazadm.andoain@udal.gipuzkoa.net

## États-Unis

### • Death Penalty Focus

Lance Lindsey – lance@deathpenalty.org

Speedy Rice – Speedyrice@jcsrlaw.net

Nancy Oliveira – oliveira.n@sbcglobal.net

Elizabeth Zitrin – eaz@ZitrinLaw.com

www.deathpenalty.org www.californiamoratorium.org

### • Murder Victims' Families for Human Rights (MVFHR)

Renny Cushing, Executive Director – rrcushing@earthlink.net

www.murdervictimsfamilies.org

### • National Association of Criminal Defence Lawyers (NACDL)

Sandra Babcock – s-babcock@law.northwestern.edu

Terrica Redfield – tredfield@schr.org

Speedy Rice – Speedyrice@jcsrlaw.net

www.nacdl.org

### • National Lawyers Guild (NLG)

Heidi Boghosian – director@nlg.org

Robert R. Bryan – RobertRBryan@aol.com

www.nlg.org

### • American Friends Service Committee (AFSC)

Tonya Mc Clary – tmcclary@afsc.org

www.afsc.org

### • CURE

Claudia Whitman – claudia@celldoor.com

www.curenational.org/

### • Journey of Hope... From Violence to Healing

Bill Pelke, President – bpelke@yahoo.com – bill@journeyofhope.org

www.journeyofhope.org

### • National Coalition to Abolish the Death Penalty (NCADP)

Sean Wallace – info@ncadp.org

www.nacdp.org

### • People of Faith Against the Death Penalty

Stephen Dear, Executive Director – sdear@pfadp.org

www.pfadp.org

### • Texas Coalition to abolish the death penalty (TCADP)

Rick Halperin – rhalperi@mail.smu.edu

David Atwood – dpatwood@igc.org

www.tcadp.org/

### • Stop Child Executions

Daniel Etebari – detebari@gmail.com

### • Human Rights Watch

Jean-Marie Fardeau – Jm.fardeau@hrw.org

David Fahti – hrwdc@hrw.org

http://www.hrw.org/

## France

### • Barreau de Paris

Anne Souléliac – asouleliac@avocatparis.org

Elise Tillet – etilletdagousset@avocatparis.org

www.avocatparis.org/

### • Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

Jacky Hortaut – cgt-clidf@wanadoo.fr

Claude Guillaumaud-Pujol – claude.guillaumaud@free.fr

www.mumiabujamal.net

### • Conférence Internationale des Barreaux (CIB)

Mario Stasi – mstasi@stasiparis.com

Richard Sédillot – sedillot@aol.com

http://www.cib.asso.fr/

### • International Federation of Human Rights Leagues (FIDH)

Florence Bellivier – florence.bellivier@wanadoo.fr

www.fidh.or

### • Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (FIACAT)

Marie-Jo Cocher, Secrétaire exécutive – fiacat@fiacat.org

www.fiacat.org

### • Fédération Syndicale unitaire (FSU)

Francis Barbe francis.barbe@snuipp.fr

www.fsu-fr.org/

### • ACAT France

Bernadette Forhan – bernadette.forhan@club-internet.fr

Cécile Marcel – cecile.marcel@acatfrance.fr

www.acatfrance.fr

### • Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

Roger Ferrari – csfef@snes.edu

### • Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

Marie-Agnès Combesque – macomb@free.fr

www.ldh-france.org/

• **Lutte pour la Justice**

Colette Berthès – BrthsCl@aol.com  
www.lpj-france.net/

• **Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples (MRAP)**

Renée Le Mignot – renemrap@club-internet.fr  
www.mrap.asso.fr

• **Ville de Dijon**

Jane Bernard, Directrice des Relations Internationales – jsbernard@ville-dijon.fr  
http://www.dijon.fr/

Grande Bretagne

• **Amnesty International International Secretariat (AI)**

Piers Bannister – pbannist@amnesty.org  
Asunta Cavalle – r acavalle@amnesty.org  
www.amnesty.org

• **Penal Reform International (PRI)**

Mary Murphy, Policy Director – mmurphy@penalreform.org  
www.penalreform.org

• **Death Watch International**

Simon Shepherd – info@deathwatchinternational.org  
www.deathwatchinternational.org

Inde

• **Law Student’s Forum**

Nadeem Qadri – lawstudentsforumjk@yahoo.co.in

Indonésie

• **KONTRAS - Commission for the Disappeared and Victims of Violence**

Papang Hidayat – thungpapang@yahoo.com

Irak

• **Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies**

Mohammed Radhi – ichrs.iraq@gmail.com

Iran

• **Association for the Right to Live**

Emadeddin Baghi – emadbaghi2003@yahoo.com – ebaghi@gmail.com

Italie

• **Regione Toscana**

Angelo Passaleva – angelopassaleva@tiscali.it  
www.regione.toscana.it

• **Comunità di Sant’Egidio**

Mario Marazziti – m.marazziti@fastwebnet.it  
Stefania Tallei – s.tallei@santegidio.org  
www.santegidio.org/it/pdm/index.htm

• **Coalizione italiana contro la pena di morte**

Arianna Ballotta, President – arianna@linknet.it  
Michela Mancini, Vice-president – michela@piazavirtuale.net  
Alessandra Ruberti – aleruberti66@yahoo.it  
www.coalit.org/

• **Comitato Paul Rougeau**

Giuseppe Lodoli – prougeau@tiscali.it  
Grazia Guaschino – guygre@libero.it

• **City of Matera**

Comune@comune.mt.it  
www.comune.matera.it/

• **Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli odontoiatri di Firenze**

Dr Antonio Panti – direzione@ordine-medici-firenze.it  
http ://85.35.144.226/start.asp

• **City of Reggio Emilia**

Barbara Donnici, International relations – Barbara.Donnici@municipio.re.it  
Chiara Piacentini – Chiara.Piacentini@municipio.re.it  
www.municipio.re.it/retecivica/urp/home.nsf

• **City of Venice**

Andrea Del Mercato, Director – international.relations@comune.venezia.it  
www.comune.venezia.it/

Japon

• **Center for Prisoners’ Rights (CPR)**

Maiko Tagusari – m-tg@mwa.biglobe.ne.jp

• **Forum 90 (Japon)**

Yoshihiro Yasuda – jyonasan@symphony.plala.or.jp

Jordanie

• **Arab Coalition Against the Death Penalty (Amman)**

Dr. Nizam Assaf – achrs@achrs.org  
Tahar Boumedra – tboumedra@penalreform.org

Malte

• **International Organization for Diplomatic Relations**

Mara Catello – diplomatic@iodr.org

Maroc

• **Coalition nationale pour l’abolition de la peine de mort au Maroc**

Mostafa Znaidi – m.znaidi@gmail.com – mostafaznaidi@gmail.com – contact@omdh.org  
Abdellah Mouseddad – amouseddad@yahoo.fr  
Ben Abdesselam Abdel-Ilah – lillahbena@yahoo.fr  
• **Observatoire Marocain des Prisons (OMP)**  
Jawad Skalli, Directeur exécutif – omdp@menara.ma  
Abderrahim Jamaï, Secrétaire Général – a.jamai@menara.ma  
Abdellah Mouseddad – amouseddad@yahoo.fr

• **Organisation marocaine des droits humains (OMDH)**

Mostafa Znaïdi – m.znaïdi@gmail.com – mostafaznaïdi@gmail.com – contact@omdh.org  
http://www.omdh.org/

• **Association marocaine des droits humains (AMDH)**

Ben Abdesselam Abdel-Ilah – lilabhena@yahoo.fr

• **Centre Marocain des Droits de l'homme**

Mohammed Ennouhi, 1<sup>er</sup> vice-président – youssefennouhi@yahoo.fr – cmdh@cmdh.org  
www.cmdh.org

• **Forum Marocain pour la Vérité et Justice**

Driss Oumhand – fmvj@menara.ma – drissoumhand@yahoo.fr

Niger

• **ROTAB**

Ali Idrissa – pcqvpniger@yahoo.fr

Nigéria

• **Nigerian Humanist Movement**

Leo Igwe – humanistleo@hotmail.com

Ouganda

• **Foundation for Human Rights Initiative (FHRI)**

Livingstone Sewanyana – fhri@starcom.co.ug – fhri@spacenet.co.ug  
www.fhri.or.ug

Ouzbékistan

• **Mothers Against the Death Penalty**

Tamara Chikunova – tamara4848@mail.ru

Palestine (Territoires autonomes)

• **Palestinian Centre for Human Rights**

Raji Al Sourani, Director – pchr@pchrgaza.org  
http://www.pchrgaza.ps/

Pakistan

• **Human Rights Commission of Pakistan**

Kamran Arif – Kamranarif.advocate@gmail.com  
www.hcrp-web.org

Porto Rico

• **Puerto Rican Coalition against the Death Penalty**

Carmelo Campos Cruz – carmelocampos@yahoo.com  
Oswaldo Burgos – obp1969@hotmail.com

République démocratique du Congo

• **Comité des Observateurs des Droits de l'Homme (CODHO)**

N'Sii Luanda Shandwe – nsiiuanda\_codho@yahoo.fr – codho\_kinshasa@yahoo.fr

• **Culture pour la Paix et la Justice**

Liévin Ngondji – cpj\_ong@yahoo.fr

• **Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI-RDC)**

cojeski\_rdccongo@yahoo.com – cojeski.rdc@societecivile.cd  
www.cojeski.org

• **Congolese Youth Movement**

Robert Wangachumo – congoyouth@yahoo.fr

• **Pax Christi Uvira asbl**

Jean-Jacques De Christ Nganya, Secrétaire Exécutif – paxchristiuvira@yahoo.fr  
http://www.paxchristi.net

Royaume de Bahreïn

• **Bahrain Human Rights Society**

Abdulla Alderazi, Deputy General Secretary – bhrrs@bhrrs.org

Suisse

• **Lifespark**

Evelyne Giordani – contactus@lifespark.org  
www.lifespark.org

• **Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT)**

Anne-Laurence Lacroix – all@omct.org – omct@omct.org  
Laetitia Sedou – ls@euro.omct.org – omct@omct.org

Taiwan

• **Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP)**

Lin Hsin-Yi, Executive Director – hsinyi@deathpenalty.org.tw – taedp@deathpenalty.org.tw  
www.deathpenalty.org.tw

Tanzanie

• **Legal and Human Rights Centre**

Helen Kijo-Bisimba – lhrc@humanrights.or.tz

Togo

• **Forum africain contre la peine de mort**

Ganyo Gbeti – Ganyo\_sam@yahoo.fr

Tunisie

• **Conseil National pour les Libertés en Tunisie**

Sihem Bensedrine, porte parole – contact@cniltunisie.org  
sbensedrine@yahoo.com  
www.cniltunisie.org

• **Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort**

Mohamed Habib Marsit – atunisia@section.amnesty.org

## [ Notes ]

- 1 L'ordonnance de Qisas et Diyat (1990) accorde le droit de payer « le prix du sang » aux proches de la victime à la place de l'exécution: sous la loi islamique, la punition peut soit prendre la forme de la qisas (punition égale ou similaire au crime commis), soit celle de la diyat (compensation payable aux héritiers légaux de la victime).
- 2 <http://www.deathpenaltyinfo.org/>
- 3 Franklin E. Zimring et David T. Johnson (2008): « Law, society, and capital punishment in Asia » in *Punishment & Society* 10; 103.
- 4 TAEPD, traduction du chinois traditionnel vers l'anglais de Joyce Chang.
- 5 Déclaration de dissociation : Les états signataires marquent leur opposition à la résolution en signant ce texte.
- 6 <http://www.worldcoalition.org/modules/xpetitions/index.php?id=4>
- 7 <http://www.facebook.com/group.php?gid=18204093501&ref=ts>
- 8 L'Éthiopie a voté en faveur de la résolution en 2008, mais après le vote, dans une note explicative, ils ont annoncé qu'ils avaient commis une erreur et qu'ils avaient prévu de voter contre cette résolution.